

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2016**

Délibération
n° 2016.01.004

Débat
d'orientations
budgétaires 2016

LE VINGT SEPT JANVIER DEUX MILLE SEIZE à 16h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 janvier 2016**

Secrétaire de séance : Danielle CHAUVET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLLOT, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Catherine DEBOEVERE, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Jacques DUBREUIL à Isabelle FOSTAN, Isabelle LAGRANGE à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Guy ETIENNE, Françoise COUTANT

Absent(s) :

François NEBOUT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2016

**DELIBERATION
N° 2016.01.004**

RESSOURCES - PROSPECTIVES

Rapporteurs : **M. le Président et les vice-présidents**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Conformément à l'article 11 de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, un débat doit avoir lieu sur les orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ces propositions d'orientations budgétaires 2016 s'inscrivent dans les choix stratégiques définis lors de la réunion de toutes les commissions du 12 janvier 2016.

Vu la présentation du rapport sur la situation de GrandAngoulême en matière de développement durable,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2016 de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, **LEDIT JOUR VINGT SEPT JANVIER DEUX MILLE SEIZE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 février 2016

Affiché le :

05 février 2016

En application de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, un débat sur les **orientations budgétaires** doit être organisé au plus tôt **deux mois avant l'examen du budget primitif**.

Le vote du **budget primitif 2016 aura lieu le 24 mars 2016**, le **débat d'orientations budgétaires** doit être organisé au conseil communautaire du **27 janvier 2016**.

Pour engager ce débat, seront présentés le **contexte économique** national et local, les **choix stratégiques de GrandAngoulême**, **l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs**, **l'état de la dette**, **l'évolution des principales recettes et dépenses 2016**.

Dans un contexte de contrainte budgétaire lié notamment à la diminution des dotations de l'Etat et à une croissance économique faible, la priorité est donnée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin d'assurer le financement de nos grands projets et le projet d'agglomération.

Le **budget de GrandAngoulême** comprend actuellement un **budget principal** et **10 budgets annexes** (développement économique ; camping ; transports en commun ; déchets ménagers ; déchets végétaux ; assainissement ; assainissement non collectif ; eau potable ; salle de spectacles la Nef et Espace Carat).

Les principales dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour le budget principal et les budgets annexes, sont présentées dans ce rapport.

SOMMAIRE

- I.** Contexte économique national et local
- II.** Choix stratégiques de GrandAngoulême
- III.** Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs
- IV.** La dette globale du GrandAngoulême au 1^{er} janvier 2016
- V.** Les principales recettes
- VI.** Les principales dépenses d'investissement
- VII.** Les enveloppes de fonctionnement par direction
- VIII.** Les enveloppes de fonctionnement par budget annexe

I. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL ET LOCAL

1.1. Contexte économique national

La croissance française est repartie légèrement à la hausse au 3^{ème} trimestre 2015 (+0,3% *source INSEE*). La prévision de croissance du PIB pour l'année 2016 en France s'établit à 1,5% mais inférieure à la croissance de la zone euro dont la prévision s'établit à 0,4% par trimestre pour 2016.

Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté en 2015 de 1.4 % et parallèlement, le pouvoir d'achat des ménages augmente de 0,9% au 3^{ème} trimestre 2015.

Le taux de chômage atteint 10,6 % en France au 3^{ème} trimestre 2015, soit une hausse par rapport au 2^{ème} trimestre 2015.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'inflation en 2015 (0,0% sur un an - source INSEE, novembre 2015).

Dans un objectif de réduction des déficits publics, le gouvernement **poursuit la diminution des dotations aux collectivités sur les années 2015 à 2017** ; le Plan Pluriannuel d'Economies s'élève à 11Mds d'€ sur les 3 ans. Pour l'année 2016, cette diminution s'élève à **3,5Mds d'€**, soit l'équivalent de la baisse enregistrée en 2015.

La loi de finances 2016 s'appuie sur **un taux de croissance** du produit intérieur brut de **1,5%** et un **taux d'inflation à 1%**.

Dans ce cadre, la **revalorisation forfaitaire des bases** à été fixée à **1%** pour l'année 2016.

1.2. Contexte économique local

Sur le plan économique, le nombre d'entreprises créées entre janvier et novembre 2015 dans le département s'élève à 1 839. ce chiffre est en diminution de 12% par rapport à la période de l'année 2014.

L'économie locale reste marquée par la crise. Le taux de chômage sur la zone d'emploi d'Angoulême s'établit à 10,5% au 2^{ème} trimestre 2015 (10,3% au 2^{ème} trimestre 2014).

Concernant l'évolution des recettes, la **diminution des dotations aux collectivités** se traduit pour GrandAngoulême par une **diminution de la DGF de 1,5M€, soit l'équivalent de la baisse subie en 2015**.

A partir de 2018, la diminution s'élèverait à 2%, soit une perte de l'ordre de 250 000€ par an. Ainsi, **sur la période 2015-2020, la perte de DGF est estimée à 5 M€ à périmètre constant**. A noter également que si la réforme de la DGF 2016 n'avait pas été reportée à 2017, cela se serait traduit par une perte supplémentaire d'environ 500 000 €.

Par ailleurs, le Projet d'Agglomération adopté en novembre 2014 précise que **l'objectif est de ne pas augmenter la fiscalité sur le mandat**. L'évolution des recettes fiscales se limite donc à la revalorisation forfaitaire des bases et à leur évolution physique.

II. CHOIX STRATEGIQUES DE GRANDANGOULEME

Les orientations budgétaires s'appuient sur les choix stratégiques définis dans le Projet d'Agglomération adopté lors du Conseil communautaire du 13 novembre 2014 et se déclinent en **3 enjeux** :

- la **mutation économique du territoire** par un développement économique dynamique créateur d'emplois
- la **transition écologique et énergétique** de l'agglomération en cohérence avec les objectifs supra territoriaux de réduction de gaz à effet de serre et de consommation des énergies fossiles
- **l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération dans l'axe Paris-Bordeaux** afin que la carte de visite territoriale soit une référence dans cette diagonale entre la capitale et la grande métropole du Sud

Ces trois enjeux se déclinent en cinq thématiques et politiques opérationnelles :

- **Développement économique** : emploi, formation et enseignement supérieur
- **Aménagement du territoire** : urbanisme, logement, mobilité
- **Transition écologique** : environnement, développement durable et cadre de vie
- **Innovation sociale et vivre ensemble**
- **Une agglomération reconnue et au service des communes**

1. Développement économique, emploi, formation, enseignement supérieur

L'Agglomération a placé le développement économique et la mutation industrielle au cœur de son projet 2015-2020. Elle entend conforter sa dimension de territoire pilote et innovant sur un plan national et international et anticiper ainsi la nouvelle révolution industrielle issue de la transition énergétique et numérique.

Cela s'est traduit par l'adoption, le 4 décembre 2014, du programme de soutien à l'emploi et à la mutation économique. Ce plan vise à impulser une nouvelle dynamique locale afin de conforter un environnement favorable au développement économique et à la création d'emplois a pour objectifs :

- ✦ d'amplifier l'entrepreneuriat
- ✦ d'accompagner la diversification des entreprises
- ✦ d'accompagner l'innovation
- ✦ d'améliorer l'offre de service en matière de programmes de recherche et de plate forme technologique
- ✦ de soutenir la transition écologique et énergétique
- ✦ de soutenir la transition numérique
- ✦ de favoriser la création d'un Pôle Économie Sociale et Solidaire

Pour 2016, les principales orientations seront les suivantes :

- ⇒ Mise en œuvre **d'un guichet unique au service des entreprises**, la « Maison de l'entreprendre » fédérant tous les acteurs du développement économique
- ⇒ Lancement du Plan de soutien à **l'innovation, l'entrepreneuriat et la recherche**
- ⇒ Développement des dispositifs de soutien aux entreprises (financement solidaire, **fonds de dotations...**)
- ⇒ **Soutien aux filières** par la structuration du cluster des industries du futur et l'expérimentation Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et la mise en œuvre du pôle régional de compétitivité Image, Numérique, Design
- ⇒ Poursuite de **l'opération du technoparc industries du futur** inscrite au Contrat de Plan Etat-Région (CPER)
- ⇒ Mise en œuvre d'un plan de **commercialisation du foncier et finalisation du parc d'activités de Bel-air**
- ⇒ Soutien à **l'économie touristique** par le développement de l'innovation numérique et par la poursuite de l'amélioration de l'accueil des touristes
- ⇒ Lancement de la préfiguration d'un **Comité de Bassin d'Emplois**
- ⇒ Promotion et développement de **l'attractivité du territoire** par la mise en œuvre d'une action spécifique de **marketing territorial** notamment par la promotion du plan du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, la création d'une marque territoriale et la poursuite des **coopérations internationales**

2. Aménagement du territoire, urbanisme, logement, mobilité

- ⇒ En lien avec l'arrivée de la LGV en 2017 : poursuite de **l'aménagement du quartier de la gare, du Pôle d'Echange Multimodal, de la passerelle** et participation au **financement de la LGV, de la modernisation des lignes TER Saintes et Limoges.**
- ⇒ Poursuite de l'étude pour la réalisation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**
- ⇒ Mise en œuvre du **Schéma de Cohérence Territoriale**
- ⇒ Poursuite de la **mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat 2014/2020** notamment sur les priorités de lutte contre **l'habitat indigne** et **d'aide à l'accession à la propriété**, ainsi que le **soutien à la rénovation du parc public existant et aux nouvelles ORU sur les quartiers de Bel Air Grand Font et de l'étang des moines**
- ⇒ Restructuration du réseau de Transport en commun avec notamment le **Transport en Commun en Site Propre**
- ⇒ Développement de la politique cyclable et de **Mobili'cycle**

3. Transition écologique, environnement, développement durable et cadre de vie

- ⇒ Poursuite des travaux de restructuration de **l'usine d'eau potable de Touvre, des interconnexions dans le cadre du plan de secours et du périmètre de protection du captage de Touvre**
- ⇒ Poursuite des travaux de restructuration et d'extension de la **déchetterie de Brébonzat**
- ⇒ Poursuite des travaux de délestage de la **station de Gond Pontouvre** visant à assurer le transfert des effluents vers la STEP de Frégeneuil

- ➔ Accompagnement, avec Calitom, de la réflexion avec la société civile, en vue de traiter les sacs noirs
- ⇒ Achèvement du programme d'installation des **colonnes enterrées**
- ⇒ **Valorisation du fleuve Charente** en s'intégrant dans la démarche de DUP du Département pour la coulée verte
- ⇒ Poursuite des **programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des scolaires**, des programmes de **prévention des déchets**
- ⇒ Développement des énergies renouvelables par le lancement d'un **schéma directeur des énergies renouvelables**
- ⇒ Mise en œuvre d'une **démarche Agenda 21**

4. Innovation sociale et vivre ensemble

- ⇒ **Poursuite de la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020** au travers notamment d'un appel à projets spécifique autour des axes suivants : développement économique et emploi, amélioration du cadre de vie, cohésion sociale, la jeunesse, l'éducation, le numérique. la solidarité intergénérationnelle
- ⇒ **Mise en place d'un pôle Economie Sociale et Solidaire en lien avec la politique économique**
- ⇒ **Politique culturelle**
 - ⇒ Elaboration d'un Schéma Directeur Culturel visant à soutenir l'offre culturelle en s'appuyant sur les équipements structurants pour accroître l'attractivité du territoire
 - ⇒ Soutien aux festivals et aux projets culturels
 - ⇒ Organisation d'événements culturels fédérateurs
 - ⇒ Pilotage et financement du dispositif « Culture en Agglo »
 - ⇒ Rénovation de la salle Rubis de l'Espace Carat pour développer son usage
 - ⇒ Poursuite de la politique d'ouverture de la Nef à de nouveaux publics et à toutes les esthétiques des musiques actuelles
- ⇒ **Politique sportive** : maintien, tout en étudiant les critères d'éligibilité, des fonds de concours pour les mises aux normes des équipements sportifs et extension de leur objet et poursuite du Forum Sport Santé et Environnement

5. Une agglomération au cœur de son territoire au service des communes

- ⇒ Mise en oeuvre du schéma de mutualisation des services visant à définir les collaborations entre la communauté et les communes
- ⇒ Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale avec les communautés de communes de Braconnne Charente, Charente Boëme Charraud et Vallée de l'Echelle.

III. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES ET EFFECTIFS

En application de l'article 107 de la loi NOTRe, la communauté doit établir une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et effectifs.

Le contenu exact du rapport et les modalités de sa publication doivent faire l'objet d'un décret (article L 5211-36 du CGCT).

En l'absence de publication de ce décret, les éléments ci-dessous sont produits :

A/ Charges de personnel :

Chapitres 012 + 011	BP+DM 2014	CA 2014	% de réalisation	BP+DM 2015	prév. CA 2015	% de réalisation	OB 2016
Budget principal	17 179 208	16 500 556	96,04%	17 863 455	17 513 965	98,04%	18 397 953
BA déchets	4 879 620	4 836 908	99,12%	5 032 294	4 978 100	98,92%	5 053 174
BA Assainissement	2 287 200	2 183 036	95,44%	2 249 981	2 227 088	98,98%	2 231 320
BA eau potable	262 950	255 373	97,49%	278 076	257 103	92,45%	266 346
effectifs budgétaires		537			560		
effectifs pourvus		500			540		

Chapitre 012 : salaires et charges patronales

Chapitre 011 : autres charges RH (formation + frais de déplacement/missions)

Compte tenu de la transformation institutionnelle prévue au 1^{er} janvier 2017, il n'est pas possible de présenter l'évolution prévisionnelle des dépenses et effectifs au delà des OB 2016.

Toutefois, dans ce contexte, la communauté a choisi de geler le remplacement définitif des départs en retraite annoncés en 2016, dans l'attente de connaître les compétences professionnelles détenues par les agents qui seront transférées par les 3 EPCI.

B/ Temps de travail : 1596h (accord cadre sur le temps de travail en vigueur)

C/ Avantages en nature :

1 logement de fonction par nécessité de service (gardien conservatoire)

6 véhicules de fonctions pour DGS/DGA et cabinet.

IV. DETTE GLOBALE DU GRANDANGOULEME AU 1ER JANVIER 2016

A – L'ENCOURS

L'encours total au 1er janvier 2016 est de **43,6 M€** (BP 2015 : 47,7M€). Par rapport à 2015, l'encours **2016 diminue de 4,1 M€** malgré la réalisation d'un emprunt de 2,150 M€ en 2015.

Cet emprunt de **2,150 M€** a été réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) sur le budget annexe déchets ménagers, pour la construction du centre de tri, il est remboursable sur 40 ans à taux variable indexé sur le Livret A + marge de 1% soit un taux de 1,75 % au 31/12/2015.

L'encours concerne 5 budgets :		rappel 2015	
- le budget principal pour	18 M€	20,3 M€	(-2,3 M€)
- le budget Déchets ménagers pour	4,8 M€	3,6 M€	(+1,2 M€)
- le budget annexe développement économique pour	8,1 M€	9,6 M€	(-1,5 M€)
- le budget annexe assainissement pour	11,9 M€	13,3 M€	(-1,4 M€)
- le budget annexe eau potable pour	0,8 M€	0,9 M€	(-0,1 M€)
TOTAL	43,6 M€	47,7 M€	(-4,1 M€)

B – L'ANNUITE

L'annuité globale est de **8,2 M€** en 2016. Elle augmente de **0,2 M€** par rapport à 2015 (2015 : 8 M€).

Cette annuité prend en compte, la réalisation de 10 M€ de prêts sur le budget principal, signés auprès du Crédit Foncier qui seront versés dans le courant du 1^{er} trimestre 2016. Ces prêts sont remboursables dès 2016 sur 20 ans

(un contrat de 5 M€ dont le versement est prévu au 15 janvier au taux fixe de 1,87 % et un contrat de 5 M€ dont le versement est prévu au 31 mars à taux fixe de 1,96 %).

Elle se répartit ainsi :		rappel 2015	
- le budget principal pour	3,5 M€	3 M€	(+0,5 M€)
- le budget Déchets ménagers pour	1,1 M€	1,0 M€	(+0,1 M€)
- le budget annexe développement économique pour	1,7 M€	1,8 M€	(-0,1 M€)
- le budget annexe assainissement pour	1,7 M€	1,9 M€	(-0,2 M€)
- le budget annexe eau potable pour	0,1 M€	0,1 M€	
TOTAL	8,2 M€	8,0 M€	(+0,2 M€)

C – LA STRUCTURE DE LA DETTE GLOBALE

La répartition de l'encours au 1^{er} janvier 2016 entre les différents types de taux est la suivante :

- taux fixe :	30,2 M€	69 %
- taux indexé :	11,4 M€	26 %
- taux structuré :	2,0 M€	5 %
TOTAL	43,6 M€	100 %

Sur l'échelle des risques, **95%** de l'encours est **classé 1 A** (1 : indice zone euro et A : taux fixe ou variable simple).

Un **seul produit** est classé **3 E** (3 : écart d'indice zone euro et E : multiplicateur jusqu'à 5). Ce **seul produit structuré**, qui est basé sur l'écart entre les taux courts à 1 an et les taux longs à 20 ans (taux de 2,98% tant que l'écart est supérieur à 0,4), a permis jusqu'à ce jour, en le comparant à un taux fixe de l'époque de 4,14%, **d'économiser 370 K€**

Cet emprunt structuré pour un capital initial de 5 M€ a été souscrit en juillet 2006 auprès de la Caisse d'Épargne. Il est remboursé trimestriellement à capital constant depuis mars 2007. Ainsi l'encours restant dû au 1er janvier 2016 est de **2 M€**.

Pour maintenir le taux à 2,98%, il faut que l'écart entre le taux des prêts à 20 ans et le taux à 1 an soit **supérieur à 0,40%**.

Au 5 janvier 2016, l'écart est de (1,529 % - (-0.175 %)) = **1,704 %**.

Pour information le **taux d'intérêt moyen** de la dette au 31 décembre 2015 est de **3,06 %**.

V. LES PRINCIPALES RECETTES

La DGF 2016 est estimée à **14 351 K€**, soit une baisse de **1,5 M€** par rapport au produit notifié en 2015 de 15 839 K€.

Concernant les contributions directes, il a été retenu comme hypothèse pour les OB 2016, de reconduire les produits de contributions directes notifiés pour 2015, avec une revalorisation forfaitaire des bases de 1 % et une revalorisation physique de + 0,7% pour la taxe d'habitation, -1,1% pour le foncier non bâti et + 0,7% pour la contribution foncière des entreprises.

L'augmentation de l'enveloppe nationale du **FPIC** permet de porter l'attribution nette au GrandAngoulême pour 2016 à **942K€**, soit une dotation complémentaire de **160K€**.

1 – Contributions directes	33,19 M€
(2015 : 32,82 M€)	+ 368 K€

Pour 2016, le produit prévisionnel des contributions directes est estimé à **33,19M€**, soit un **produit en augmentation de 368 K€ par rapport à la notification 2015** :

- + 153 K€ sur la fiscalité économique et
- + 215 K€ sur la fiscalité ménages

A noter, concernant la fiscalité économique, une diminution de la CVAE (-557 K€) qui s'appuie sur l'estimation transmise par les services fiscaux en août 2015. Cette baisse est notamment compensée et les augmentations de la CFE (+ 473 K€) et de la TASCOM (+ 270 K€).

	BP 2015	OB 2016	Ecart
Contribution directes	32 674 K€	33 080 K€	406 K€
Fiscalité économique	19 515 K€	19 668 K€	153 K€
Contribution Eco. Territoriale	17 440 K€	17 356 K€	-84 K€
CVAE	7 329 K€	6 772 K€	-557 K€
CFE	10 111 K€	10 584 K€	473 K€
Allocation Compensatrices	146 K€	108 K€	-38 K€
TASCOM	1 408 K€	1 678 K€	270 K€
IFER	521 K€	526 K€	5 K€
Fiscalité ménages	13 305 K€	13 520 K€	215 K€
TH (taux 8,95%)	12 402 K€	12 609 K€	207 K€
Compensations TH	746 K€	753 K€	7 K€
TFNB (taux 2,44%)	16 K€	17 K€	1 K€
TATFNB	141 K€	141 K€	0 K€

La réforme de la fiscalité directe locale portant sur la suppression de la taxe professionnelle s'est appliquée aux collectivités locales à compter de 2011. Pour les établissements publics de coopération intercommunales comme le Grand Angoulême, cela s'est notamment traduit par des impôts nouveaux ainsi que par des transferts de fiscalités ménages.

1.1. a/ Contribution Economique Territoriale (CET)
(2015 : 17,44 M€)

17,36 M€

Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, la Contribution Economique Territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle depuis 2010. Elle est composée de deux éléments : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La **CFE** correspond à la part de l'ancienne taxe professionnelle basée sur la valeur foncière des entreprises, avec une minoration de 30% pour les établissements industriels. Les taux du Département et de la Région ont été transférés à l'agglomération et corrigés pour prendre en compte la réduction des frais de gestion perçus par l'Etat qui passent de 8% à 3%.

Le produit de CFE retenu pour les OB 2016 est supérieur à la notification du produit prévisionnel de 2015 **soit 10 584 K€, majoré de 473 K€** correspondant d'une part, à **une évolution physique des bases de 0,7 %** ainsi **qu'une revalorisation forfaitaire des bases estimée à 1 % (+ 173 K€)** et correspondant d'autre part à la prise en compte des régularisations effectuées par les services fiscaux en 2105 (+ 300 K€).

Soit un total pour la CFE de 10 584 K€

Rappel : délibération n° 2014.01.002 du 16 janvier 2014

Depuis 2014, la base de calcul de la contribution minimale à la cotisation foncière des entreprises est fixée comme suit :

- 500 € pour les contribuables dont le montant du chiffre d'affaires ou des recettes hors taxes est inférieur ou égal à 10 000 €
- 1 000 € les contribuables dt chiffre d'affaires ou recettes HT > à 10 000 € et inférieur ou égal à 32 600 €
- 1 500 € les contribuables dt chiffre d'affaires ou recettes HT > 32 600 € et < ou = à 100 000 €
- 2 575 € les contribuables dt chiffre d'affaires ou recettes HT > 100 000 € et < ou = à 250 000 €
- 3 575 € les contribuables dt chiffre d'affaires ou recettes HT > 250 000 € et < ou = à 500 000 €
- 5 075 € les contribuables dont le montant du chiffre d'affaires ou des recettes hors taxes est > 500 000 €

1.1.b/ allocations compensatrices de TP/CFE
(2015 : 146 K€)

108 K€

Les allocations compensatrices de TP/CFE sont estimées à 108 K€ (146 K€ en 2015)

1.1.c/ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
(2015 : 7,33 M€)

6,77 M€

La **CVAE** est assise sur la valeur ajoutée des entreprises. Son taux est national est fixé à 1,5% de la valeur ajoutée à partir de 152,5 K€ de chiffre d'affaires.

Le produit de CVAE retenu pour les OB 2016 correspond à l'estimation transmise par les services fiscaux en août 2015 et s'élève à **6 772K€, soit – 557 K€ par rapport à la notification de 2015.**

1.2. Fiscalité ménages
(2015 : 13,30 M€)

13,52 M€

Dans le cadre des OB 2016, le produit de ces taxes a été fixé aux produits prévisionnels notifiés par les services fiscaux pour 2015 majoré d'une évolution forfaitaire des bases de 1 % et d'une évolution physique de + 0,7 % pour la taxe d'habitation et de - 1,1 % pour le foncier non bâti.

Taxe d'Habitation (taux 2015 : 8,95%)	12 609 K€
Allocation compensatrice de Taxe d'habitation	753 K€
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (taux 2014 : 2,44%)	17 K€
Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (produit transféré suite à la réforme FDL)	141 K€

Total **13 520 K€**

1.3. Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) **1,68 M€**
 (Notification 2015 : 1,41 M€)
 (Produit 2015 : 1,60 M€)

La **Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)** s'applique aux surfaces commerciales ouvertes depuis le 1^{er} janvier 1960, réalisant un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 460 K€ et d'une surface de vente au détail supérieur à 400 m².

Pour mémoire, par délibération n° 2015.03.094, le conseil communautaire a fixé le coefficient multiplicateur de la TASCOM à 1,15 en 2016 (1,10 en 2015).

Il est proposé de retenir pour les OB 2016 un produit de **1 678 K€**.

1.4. L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) **0,53 M€**
 (2015 : 0,52 M€)

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) concerne les éoliennes, les installations de production d'électricité, les transformateurs électriques et les stations radioélectriques.

Le produit de l'IFER retenu pour les OB 2016 est égal à la notification du produit prévisionnel de 2015 majoré de 5 K€ soit **526 K€**.

2. Dotation Globale de Fonctionnement **14,35 M€**
 (2015 : 15,84 M€) **(-1,5 M€)**

La dotation globale de fonctionnement pour 2016 **diminue de 1,49 M€ par rapport au montant réellement perçu sur 2015 (15,84 M€)**.

L'enveloppe des dotations aux collectivités locales (nouvelle enveloppe normée [NEN]), hors FCTVA, après avoir baissé de 1,5 Mds d'€ en 2014 et de 3,7 Mds d'€ en 2015, diminuera à nouveau de 3,7 Mds d'€ en 2016. Cela se traduira pour le GrandAngoulême par une **perte prévisionnelle de DGF de 9,4% en 2016**.

Elle comprend :

- la dotation d'intercommunalité est estimée à 2,14 M€ en 2016
- la dotation de compensation (compensation de la suppression de la part salaire de la TPU) estimée à 12,2 M€ en 2016.

Evolution de la DGF depuis 2013

	2013	2014	2015	Prévision 2016	Ecart 2015 / 2016
Dotation de base (1)	1 596 K€	1 575 K€	1 618 K€	1 617 K€	-1 K€
Dotation de péréquation (2)	3 568 K€	3 416 K€	3 418 K€	3 363 K€	-55 K€
Contribution au redressement des comptes publics (3)	-	-456 K€	-1 631 K€	-2 838 K€	-1 207 K€
Dotation d'intercommunalité = (1) + (2) + (3)	5 164 K€	4 535 K€	3 405 K€	2 142 K€	-1 263 K€
		-12,18%	-24,92%	-37,09%	
Dotation d'intercommunalité/hab.	46,16 €	40,35 €	30,14 €	18,92 €	-11 K€
Dotation de compensation (3)	12 851 K€	12 711 K€	12 434 K€	12 209 K€	-225 K€
		-1,09%	-2,18%	-1,81%	
TOTAL DGF = (1)+(2)+(3)	18 015 K€	17 246 K€	15 839 K€	14 351 K€	-1 488 K€
DGF/hab.	161,04 €	153,43 €	140,19 €	126,74 €	-13,45 €

3. FNGIR et DCRTP

7,35 M€
(2015 : 7,35 M€)

Le **Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR)** a été évalué pour **4 818 K€** soit la reconduction de la notification 2015.

La notification 2015 de la **Dotation de Compensation à la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)** a également été reconduite pour 2015 soit **2 533 K€**.

4. Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales (FPIC) – attribution nette :

1,27 M€

(BP 2015 : 0,97 M€)

La loi de finances de 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal et intercommunal. Ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et communes plus « riches » pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Les ressources de ce fonds national de péréquation sont fixées à 2% des recettes fiscales des communes et de leurs groupements en 2016 (150 M€ en 2012, 360 M€ en 2013, 570 M€ en 2014, 780 M€ en 2015).

Ce fonds de péréquation se calcule au niveau d'un « **ensemble intercommunal** ». Cela signifie que l'on prend en compte la communauté d'agglomération et ses communes membres.

Les ensembles intercommunaux peuvent être contributeurs et/ou attributaires du FPIC.

Notre territoire est à la fois contributeur et bénéficiaire avec un solde net positif de **2,1 M€** pour l'ensemble intercommunal (l'EPCI et les 16 communes membres) en 2015.

Les prélèvements et les reversements sont répartis entre l'EPCI et les communes, puis entre les communes entre elles (*pour mémoire, la répartition du FPIC entre les communes a été établie selon les règles du droit commun pour 2015*).

Par ce dispositif, l'EPCI a perçu une attribution nette de **782 K€** en 2015.

L'augmentation du fonds à 2% des recettes fiscales des communes et de leurs groupements a été repoussée de 2016 à 2017 en Loi de Finances. En 2016, l'enveloppe du FPIC est ainsi limité à 1Mds d'€. Il est proposé de porter l'attribution nette à **942 K€, soit 160 K€ supplémentaires.**

	2012	2013	2014	2015	OB 2016	Prospectives			
						2017	2018	2019	2020
Attribution	258 K€	463 K€	719 K€	974 K€	1 271 K€	1 292 K€	1 304 K€	1 303 K€	1 300 K€
Contribution	-33 K€	-79 K€	-151 K€	-192 K€	-330 K€	-341 K€	-360 K€	-354 K€	-354 K€
Solde	225 K€	384 K€	568 K€	782 K€	942 K€	952 K€	944 K€	949 K€	946 K€
Ecart		159 K€	184 K€	214 K€	160 K€	10 K€	-7 K€	4 K€	-3 K€
Evolution de l'enveloppe nationale du FPIC	150 M€	360 M€	570 M€	780 M€	1 000 M€	2% des recettes fiscales des communes et de leurs groupements			

5. Redevance d'assainissement (2015 : 7,40 M€)

7,25 M€

Pour l'année 2016, Le conseil communautaire a décidé le 15 décembre 2015 de reconduire les tarifs 2015 à 1,65€ HT, soit 1,81€ TTC le m3. La redevance d'assainissement s'élèverait à 7,25 M€ pour une consommation estimée de 4 404 000 m3.

6. Produits du service public de l'eau potable (2015 : 1,98 M€)

2,07 M€

Les recettes du service eau potable proviennent principalement des versements par le délégataire de la part intercommunale du prix de l'eau estimée à 1,1 M€ en 2016 et de la redevance d'utilisation des ouvrages de 0,9 M€. Pour l'année 2016, le conseil communautaire a décidé le 15 décembre 2015 d'augmenter les tarifs de l'eau de 2%

7. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (BP 2015 : 11 797 K€)

12,05 M€

Avec un taux qui passerait de 10,19 % en 2015 à **10,25% en 2016.**

8. Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères (RSEOM) 1,09 M€ (Redevance spéciale au BP 2015 : 954 K€)

Cette enveloppe 2016 prend en considération, d'une part, la redevance spéciale hors communes pour 735 K€, d'autre part, la prévision de recette relative à la mise en place pour 40% de la redevance spéciale des communes pour un montant de 351 K€.

9. Versement transport (VT) (2015 : 17,92 M€)

17,5 M€

Compte tenu du contexte économique actuel, le produit du VT perçu sur 2015 est diminué de 0,42 M€ en 2016, soit un total de 17,5M€ (taux de VT : 180 %).

VI. LES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT

A. Les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

a- Aménagement du territoire : urbanisme, logement, mobilité

Les actions d'aménagement du territoire vont porter sur les projets suivants :

Sur le budget principal :

- La **médiathèque « L'Alpha »** : pour un coût global de **31,5M€**, dont 16,7M€ à la charge de GrandAngoulême, des financements extérieurs pour 10 M€ (Etat : 4,5M€, Région : 3 M€, Département : 2,5M€) et 4,8M€ de FCTVA : **3 M€** de crédits de paiement sont prévus en **2016**
- Le secteur **gare** : coût net pour GrandAngoulême estimé à **6M€**, dont **1,2 M€** en **2016**.
- La participation à la **LGV** pour **12M€** : soit **2,92 M€** en **2016** qui comprennent la réinscription de crédits 2014 pour 807 K€, 2015 pour 1 613 K€ et 500 K€ au titre de 2016.
- **Le Pôle d'Echange Multimodal** qui comprend 2 autorisations de programme :
 - o **Travaux Passerelle** pour 11,84M€ dont **1 M€** de crédits en **2016**
 - o **Parvis du Pôle d'Echange Multimodal** pour 7,65M€ dont **1,5 M€** de crédits en **2016**
- La RN141 : participation de GrandAngoulême estimée à **5M€**, dont **0,8 M€** en **2016**.
En terme d'aménagement routiers, l'entrée ouest de l'agglomération sur la RN 141 (La Vigerie-L'Epineuil) a été retenu dans le Contrat de Plan Etat-Région. Cela permettra de renforcer la liaison entre Angoulême et Cognac.

Sur le budget annexe Développement Economique :

GrandAngoulême a engagé un plan général de développement économique reposant sur l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche, le développement de nouveaux secteurs d'activités, la promotion de nos savoirs-faire et de la qualité de notre environnement. Une autorisation de programme « Tecnoparc » de **4,3 M€** a été votée lors du conseil communautaire du 25 mars 2015, pour la construction d'un bâtiment permettant d'y faire évoluer la pépinière d'entreprise, d'y créer de nouveaux services d'animation pour les porteurs de projets et de développer une offre immobilière adaptée, **350 K€ sont inscrits sur 2016**.

Sur le budget annexe Transports en Commun :

GrandAngoulême a approuvé le schéma de principe du projet de restructuration du réseau dont le projet de Transports en Commun en Site Propre (TCSP). Une autorisation de programme a été votée lors du conseil communautaire du 13 décembre 2011 qui depuis est ramenée à **88M€**

Les crédits de paiement pour **2016** sont prévus à hauteur de **5,38 M€** répartis comme suit :

- Travaux du projet de Bus à Haut Niveau de Service : 4,5 M€
- Rémunération de la Société Publique Locale d'Aménagement GAMA : 0,45 M€
- Systèmes (vidéosurveillance) : 0,33 M€
- Etudes : 0,1 M€

b- Transition écologique : environnement, développement durable et cadre de vie

Sur le budget annexe eau potable :

- La mise à niveau de l'usine de la Touvre : **1,5 M€ en 2016**.

L'AP/CP actuelle est de **19,5M€** et prend en compte les travaux portant sur l'usine de Touvre (14 402 K€), le périmètre de protection de la station d'alerte (1 550 K€), et l'interconnexion du plan de secours(1 550 K€).

(137K€ déjà payés, **1 500 K€ en 2016**, 17 914 K€ entre 2017 et 2020)

Sur le budget annexe assainissement :

- L'AP Délestage de la station de Gond Pontouvre vers la station d'épuration d'Angoulême Frégeneuil s'élève à **4,2M€** : dont **700 K€ en 2016**

(2014 : 1K€ - 2015 : 23K€ - 2016 : 0,7M€ - 2017 : 135M€ - 2018 : 2,127M€)

Sur le budget annexe Déchets Ménagers :

- La participation de Grand Angoulême à la construction du **Centre de tri** des papiers et emballages recyclables issus de la collecte sélective des ménages (sacs jaunes) s'élève à **4,6M€** dont **300 K€ en 2016** (fin de l'opération).
- L'aménagement de la déchetterie de Brebonzat : **476 K€ en 2016** pour un coût total de **3,5M€** comprenant la nouvelle déchetterie et l'extension et mise aux normes de l'ancienne (27 K€ déjà payés, **476 K€ en 2016**, 1 750 K€ en 2017 et 1 247 K€ en 2018)
- **Les colonnes enterrées** pour un coût total de **3M€** (AP/CP : 2 168 K€ déjà payés, **300 K€ en 2016** et 532 K€ en 2017)
- **La création d'une nouvelle AP pour le traitement des sacs noirs** : dont le coût total est à déterminer et dont l'inscription en **2016 de 80 K€** concerne l'étude préalable

c- La solidarité et cohérence territoriale (cohésion sociale)

Dans le **Programme Local de l'Habitat 2014-2020**, voté lors du conseil communautaire du 20 février 2014, le diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires a permis de dégager 6 orientations validées par le comité de pilotage et déclinées en programmes d'actions.

Le programme s'appuie notamment sur la **production de 4 200 logements sur la période 2014-2020**, soit 700 logements par an : 570 logements privés et 130 logements sociaux publics par an sur GrandAngoulême. Cet objectif repose à la fois sur de la construction neuve et sur des acquisitions de logements existants transformés en logements sociaux.

L'accent est également mis sur l'**accession à la propriété** avec le renforcement du PASS'ACCESSION.

Le budget prévisionnel du PLH 2014-2020 s'élèverait à :

	Fourchette basse	Fourchette haute
Budget global 2014-2020	7 782 300€	8 954 300€
Budget annuel	1 297 050€	1 492 383€

- L'AP 6 ORU s'élève actuellement à **11,1 M€** sur la période 2007-2019.

Pour l'année **2016**, les crédits de paiement à inscrire s'élèvent à **1,25 M€**

- La création d'une **AP 22 ORU** Grand Font Etang des Moines pour **7 M€** sur la période 2016-2022.

Pour l'année **2016**, les crédits de paiement à inscrire s'élèvent à **350 K€**.

- L'AP 7 **Lutte contre l'habitat indigne** s'élève à **676 K€** (PLH 2007-2013).

Les crédits de paiement **2016** sont de **39 K€** et viennent clôturer ce programme.

- **L'AP 20 Lutte contre l'habitat indigne 2014-2020** a été créé en 2014 pour un montant de **1,16M€** dont **400 K€** pour 2016.
- **L'AP 22 Accession à la propriété** pour la période **2014-2020** s'élève à **1,2M€** dont **300 K€** en 2016.
- **L'AP 18 Interventions en faveur des publics spécifiques** (2014-2020) (personnes âgées et publics précaires) : le PLH propose une enveloppe de 300 K€ pour les personnes âgées et 252K€ pour les plus précaires soit **552K€** entre 2014 et 2019 avec une inscription annuelle de **187 K€** pour 2016.
- **L'AP 19 Interventions sur le parc public existant** (2014-2020) dispose d'une enveloppe globale de **1,25M€** L'inscription budgétaire pour **2016** s'élève à **651 K€**.
- **L'AP 21 Production nouvelle de logements 2014-2020** s'élève à **3,9M€** elle comprend une inscription de **522 K€** pour 2016.

B. Les fonds de concours et subventions

Les fonds de concours et subventions d'équipement représentent environ **485 K€ en 2016** soit 120 K€ pour le TER Angoulême/Saintes, 50 K€ pour la halte ferroviaire La Couronne, 20 K€ pour les équipements des pistes cyclables, 50 K€ pour les équipements sportifs des communes, 50 K€ pour les équipements culturels des communes, 70 K€ pour le SMAPE, 15 K€ pour l'Office de tourisme et 110 K€ pour le dispositif ADEL TPE (Aide au Développement Économique pour les Très Petites Entreprises de Charente).

C. Les dotations

Dans la lettre de cadrage adressée aux directeurs, il était précisé que les dotations devaient être limitées au montant de 3 M€ en raison de la programmation d'importants investissements liée aux grands projets présentés ci-dessus. Toutefois, compte tenu du recensement réalisé et malgré les réajustements, les dotations annuelles sont prévues en **2016 à 3,3M€** (3,7 M€ en 2015).

EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
I	DEPENSES D'EQUIPEMENT 17 933 K€
A	Les autorisations de programme et crédits de paiement 14 133 K€
B	Les fonds de concours et subventions 485 K€
C	Les dotations 3 315 K€
II	REMBOURSEMENT DU CAPITAL 3 830 K€
III	OPERATIONS D'ORDRE 2 500 K€
A	Amortissements des subventions 400 K€
B	Opérations patrimoniales (avances sur travaux) 2 100 K€
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 24 263 K€	
I	RECETTES D'EQUIPEMENT 1 440 K€
A	FCTVA 1 306 K€
B	Les subventions et participations 134 K€
II	Remboursement d'emprunt par le BA Déchets Ménagers 861 K€
III	EMPRUNT D'EQUILIBRE 14 645 K€
IV	OPERATIONS D'ORDRE 7 317 K€
A	Amortissements des subventions 4 450 K€
B	Virement 767 K€
C	Opérations patrimoniales (avances sur travaux) 2 100 K€
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 24 263 K€	

VII. LES ENVELOPPES DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

Compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 1,5M€ pour GrandAngoulême pour l'année 2016 et de la priorité accordée aux enjeux de développement économique dès 2015, il a été demandé aux directions de proposer des pistes d'économies et de recettes complémentaires.

Suite aux arbitrages issus des réunions budgétaires qui ont eu lieu en octobre avec les services, en novembre avec les vice-présidents et lors de la réunion de bureau du 16 décembre 2015, le déficit évalué à 2.3 M€ lors de la transmission de la lettre de cadrage a été ramené à environ 1,3 M€.

Les enveloppes des directions s'établiraient pour le budget principal comme suit (le détail des crédits par direction ainsi que le coût des équipements communautaires et leur comparaison par rapport à l'année 2015 est joint en annexe 1) :

- Direction générale des services : (dont Etudes et communication)	886 K€
- Direction des Ressources : Dont : attribution de compensation 18 567 K€, SDIS 6 162 K€, Subvention au BA Développement économique 1 353 K€, au BA Camping 161 K€, au SMAPE526 K€ et au SMA 152 K€.	29 622 K€
- Direction des Ressources humaines : Dont : charges de personnel 17 955 K€, Elus 523 K€, FIPHP 195 K€.	19 118 K€
- Direction Cadre de vie, espaces publics, proximité : Dont : carburant 622 K€, vêtements de travail 172 K€, énergie et électricité 400 K€, réparations sur bâtiments 120 K€, eaux pluviales 140 K€, espaces paysagers 189K€	2 224 K€
- Sport : Dont : Nautilus 1 354 K€, Stade d'athlétisme 364 K€	1 851 K€
- Direction Aménagement territoire, mobilité, développement durable: Dont : déplacement urbain 81 K€, Développement durable 104K€ , habitat 111 K€.	300 K€
- Direction de l'Attractivité, de l'Economie et de l'Emploi : Dont : Syndicat Mixte du Pôle Image 300 K€, Syndicat Mixte Aéroport de Charente 200 K€ , Circuit des remparts 40 K€, Festival du Film Francophone 25 K€, Gastronomades 15 K€, Appel A Projet produits du futur 250 K€, AAP Start-up 60 K€, soutien CPER INSECT (Innovation Sociale Economique et Culturelle dans des Territoires en mutation) numérique 113 K€, Tourisme 335 K€, Cohésion sociale 569 K€, Economie Sociale et Solidaire 551 K€	2 931 K€
- Culture : Dont : La NEF 680K€, CARAT 563 K€, Médiathèque 352K€, subventions culturelles 1 055 K€.	2 743 K€
TOTAL DES DEPENSES REELLES	59 675 K€
Dépenses d'ordre (Amortissement 4 450 K€, virement : 767 K€)	5 217 K€
TOTAL DES DEPENSES	64 892 K€

VIII. LES ENVELOPPES DE FONCTIONNEMENT PAR BUDGET ANNEXE

Pour les **budgets annexes**, la **règle est identique** tout en tenant compte des particularités liées à chaque budget.

Le détail de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, les principales dépenses d'investissement et leur financement sont présentées en annexe 2

- Budget assainissement :	9,13 M€
- Dont Charges à caractère général : 3,137 M€	
- Dont Charges de personnel : 2,199 M€	
- Budget assainissement non collectif	0,08 M€
- Budget eau potable	2,3 M€
- Dont Charges à caractère général : 0,450 M€	
- Dont Charges de personnel : 0,260 M€	
- Budget Déchets Ménagers	15,9 M€
- Dont Charges à caractère général : 7,516 M€	
- Dont Charges de personnel : 4,985 M€	
- Budget Déchets végétaux :	0,413 M€
- Dont Charges à caractère général : 0,26 M€	
- Dont Charges de personnel : 0,134 M€	
- Budget Transports en commun :	19,9 M€
- Dont Charges à caractère général : 1,03 M€	
- Dont participation STGA : 14,5 M€	
- Budget Développement économique :	15,3 M€
- Dont Charges à caractère général : 1,24 M€	
- Dont Dépenses d'ordre (stock, amortissement, virement): 13,6 M€	
- Budget Camping :	0,42 M€
- Dont Charges à caractère général : 136 K€	
- Dont Dépenses d'ordre (amortissement): 170 K€	
- Budget NEF :	1,23 M€
- Dont Charges à caractère général : 0,5 M€	
- Dont Charges de personnel : 0,5 M€	
- Budget ESPACE CARAT :	1,86 M€
- Dont Charges à caractère général : 0,7 M€	
- Dont Charges de personnel : 0,5 M€	

Annexe 1 :
Principales dépenses de fonctionnement par direction et évolution par rapport à 2015

1. Direction générale des services (dont détail des études prévues en fonctionnement et des crédits alloués à la communication (budget principal et budgets annexes)
2. Direction des ressources humaines
3. Direction du Cadre de Vie, des Espaces Publics, de la Proximité et du Sport (dont détail des équipements sportifs communautaires)
4. Direction de l'Attractivité, de l'Economie, de l'Emploi et de la Culture (dont détail des équipements culturels communautaires)
5. Direction de l'Aménagement, de la Mobilité et du Développement Durable

OB 2016
Direction Générale des Services

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Direction Générale des Services	360 900 €	316 212 €	-44 688 €	-12,38%
Conseil de Développement	19 000 €	17 000 €	-2 000 €	-10,53%
Secrétariat général	37 000 €	37 000 €	0 €	0,00%
Dont				
Frais de réception	32 500 €	32 500 €	0 €	0,00%
Direction générale	56 300 €	26 000 €	-30 300 €	-53,82%
Dont				
ADCF	9 000 €	9 000 €	0 €	0,00%
AIRE198	40 000 €	10 000 €	-30 000 €	-75,00%
Etudes	248 600 €	236 212 €	-12 388 €	-4,98%

L'essentiel

Evolution des dépenses de la Direction : -45 K€

Etudes : enveloppe fixée à 236K€ - voir détail ci-après

VUE ETUDES - DGS

Désignation de l'étude	Montants prévisionnels Total TTC	BP 2015	Mandatement 2015	solde	OB 2016
TOTAL Vue Etudes	868 440 €	248 600 €	81 448 €	86 836 €	236 212 €

DETAIL DES ETUDES

Finances	Etude budgétaire et organisationnelle		46 000 €			
Habitat	Mission Evaluation projet ORU	141 000 €	50 000 €	46 440 €	3 560 €	
	Mission Observatoire de l'habitat	10 033 €		5 016 €	- €	
	Plan stratégique local Ma Campagne et Champ de Manœuvre	70 320 €				70 320 €
	Etude Peuplement Bel Air/Grand Font - Etang des Moines	50 000 €				50 000 €
Développement durable	Etude groupement commande énergie	69 767 €	24 100 €	15 580 €	54 187 €	
	Démarches CITERGIE	40 000 €	13 500 €	2 304 €	11 196 €	
	CITERGIE	3 000 €				3 000 €
	Gaz à effet de serre GES	15 000 €				15 000 €
	Etude gestion du bruit	75 000 €	20 000 €			- €
	Démarche agenda 21 et plan climat		30 000 €			
Déplacements urbains	Etude Schéma cyclable (6 mois)	60 000 €	10 000 €			60 000 €
	Etude PDU	20 000 €				
DA2E	Etude préfiguration comité bassin d'emploi	30 000 €	30 000 €	12 108 €	17 892 €	17 892 €
	Etude évolution et besoin de l'offre hôtelière (DA2E)	30 000 €	10 000 €		- €	
	Etude DSP Numérique	20 000 €			- €	20 000 €

OB 2016
BUDGET COMMUNICATION, MARKETING ET EVENEMENTIELS

Assainissement-SPANC	6 000 €	3 000 €	-3 000 €	-50,00%
Eau potable	1 000 €	2 000 €	1 000 €	100,00%
Déchets ménagers	43 728 €	42 000 €	-1 728 €	-3,95%
Transports en commun	17 021 €	49 000 €	31 979 €	187,88%
Espace Carat (dont forum Sport Santé Environnement 16K€)	68 200 €	61 105 €	-7 095 €	-10,40%

TOTAL BUDGETS	2015	2016	Evolution 2015/2016	%
Budget Principal	498 393 €	569 550 €	71 157 €	14,28%
<i>communication institutionnelle</i>	194 900 €	230 200 €	35 300 €	18,11%
<i>Communication directions</i>	303 493 €	339 350 €	35 857 €	11,81%
Budgets annexes	135 949 €	157 105 €	21 156 €	15,56%
<i>Assainissement-SPANC</i>	6 000 €	3 000 €	-3 000 €	-50,00%

Il a été décidé de centraliser à la direction de la communication tous les crédits des différentes directions de GrandAngoulême afférents à la communication, au marketing et aux évènements tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

OB 2016
Direction des Ressources

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Direction des Ressources	35 250 374 €	34 838 944 €	-411 430 €	-1,17%
dont Finances	34 460 374 €	34 064 340 €	-396 034 €	-1,15%
Dont				
Attribution de Compensation	18 567 113 €	18 567 113 €	0 €	0,00%
Amortissements	4 500 000 €	4 450 000 €	-50 000 €	-1,11%
Subvention SDIS	6 100 757 €	6 162 000 €	61 243 €	1,00%
Subvention BA Développement Economique	1 642 000 €	1 353 000 €	-289 000 €	-17,60%
Subvention BA Camping	90 000 €	161 000 €	71 000 €	78,89%
Subvention SMAPE	525 618 €	525 618 €	0 €	0,00%
Subvention SMA	152 173 €	152 173 €	0 €	0,00%
Subvention Chambre froide - animaux morts	14 000 €	0 €	-14 000 €	-100,00%
Subvention refuge Angoumois - animaux vivants	18 660 €	0 €	-18 660 €	-100,00%
Subvention Etat Civil Saint-Michel	30 490 €	30 490 €	0 €	0,00%
dont DSIT	440 000 €	407 000 €	-33 000 €	-7,50%
GrandAngoulême	368 900 €	335 900 €	-33 000 €	-8,95%
Mutualisé	71 100 €	71 100 €	0 €	0,00%

L'essentiel

Subv. B A Développement économique : - 289 K€ - Camping +71 K€ avant affectation du résultat.

Hors compétence : Chambre froide = -14 K€ décision du bureau du 03/12/2015; Refuge de l'Angoumois -19 K€ décision du bureau du 16/12/2015 et Etat civil de St Michel 30 K€ : réflexion sur leur maintien. (Article L5211-4-2 CGCT)

Charge nette + 1,37 %.

Budget Principal	CA 2014	BP 2015	OB 2016	évolution OB 2016 / BP 2015	
				%	montant
chapitre 012	16 500 556	17 452 000	17 955 000	2,88%	503 000
chapitre 011	167 835	476 930	442 953	-7,12%	-33 977
total 012+011	16 668 391	17 928 930	18 397 953		469 023
chapitre 65	667 003	736 100	719 910	-2,20%	-16 190
CAS	245 140	196 500	196 500		
Don du sang	1 500	1 500	1 500		
Elus	420 363	538 100	521 910		
total charges	17 335 394	18 665 030	19 117 863	2,43%	452 833
recettes	1 040 527	1 303 200	1 518 903	16,55%	215 703
charge nette	16 294 866	17 361 830	17 598 960	1,37%	237 130

•La charge nette RH est de +1,37 %.

•L'augmentation des effectifs liée majoritairement à la création de services communs ou nouvelle prise de compétence est compensée par une augmentation des recettes, représentant 83,7% de la hausse de la masse salariale.

**En application de l'article 107 de la loi NOTRe :
Evolution des dépenses et des effectifs (tous budgets confondus)**

Le contenu exact du rapport et les modalités de sa publication doivent faire l'objet d'un décret (article L 5211-36 du CGCT).

En l'absence de publication de ce décret, les éléments ci dessous sont produits :

A1/ Evolution des charges de personnel :

Chapitres 012 + 011	BP 2015	prév. CA 2015	% de réalisation	OB 2016	évolution BP 2015/ OB 2016
Budget principal chapitre 012 chapitre 011 total	17 452 000 476 930 17 928 930	17 513 965	97,68%	17 955 000 442 953 18 397 953	503 000 -33 977 469 023
BA déchets chapitre 012 chapitre 011 total	4 961 900 70 394 5 032 294	4 978 100	98,92%	4 984 780 68 394 5 053 174	20 880
BA Assainissement chapitre 012 chapitre 011 total	2 218 500 31 481 2 249 981	2 227 088	98,98%	2 199 110 32 210 2 231 320	- 18 661
BA eau potable chapitre 012 chapitre 011 total	264 300 13 776 278 076	257 103	92,45%	262 570 9 776 266 346	- 15 530
BA Camping	111 438	108 735	97,57%	118 350	6 912
BA La NEF	665 874	642716	96,52%	528 705	- 137 169
BA Espace CARAT	481 442	455 497	94,61%	544 100	62 658
TOTAL tous budgets	26 682 560	26 183 204	98,12%	27 139 948	457 388

**En application de l'article 107 de la loi NOTRe :
Evolution des dépenses et des effectifs (tous budgets confondus)**

A2/ Evolution des effectifs :

	2014	2015
effectifs budgétaires*	558	581
effectifs pourvus*	516	557

*y compris Nef, Carat et Camping (sans les emplois aidés)

Compte tenu de la transformation institutionnelle prévue au 1^{er} janvier 2017, il n'est pas possible de présenter l'évolution prévisionnelle des dépenses et effectifs au delà des OB 2016.

Toutefois, dans ce contexte, la communauté a choisi de geler le remplacement définitif des départs en retraite annoncés en 2016, dans l'attente de connaître les compétences professionnelles détenues par les agents qui seront transférés par les 3 EPCI.

B/ Temps de travail : 1596h (accord cadre sur le temps de travail en vigueur)

C/ Avantages en nature :

1 logement de fonction par nécessité de service (gardien conservatoire)
6 véhicules de fonctions pour DGS/DGA et cabinet.

OB 2016

Direction du Cadre de Vie, des Espaces Publics, de la Proximité et du Sport

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Direction du Cadre de Vie, des Espaces Publics, de la Proximité et du Sport	4 045 248 €	4 075 447 €	30 199 €	0,75%
Construction	1 057 288 €	1 094 012 €	36 724 €	3,47%
Ateliers	800 242 €	802 085 €	1 843 €	0,23%
Espaces paysagers	147 500 €	188 950 €	41 450 €	28,10%
Dont				
Entretien des zones d'activités	116 500 €	151 500 €	35 000 €	30,04%
Eaux pluviales	162 000 €	139 500 €	-22 500 €	-13,89%
Sports	1 878 218 €	1 850 900 €	-27 318 €	-1,45%
Nautilus	1 312 500 €	1 353 700 €	41 200 €	3,14%
Politique sportive	143 518 €	133 000 €	-10 518 €	-7,33%
Dont				
Etrier Charentais	98 518 €	93 000 €	-5 518 €	-5,60%
Subventions	30 000 €	25 000 €	-5 000 €	-16,67%
Autres prestations	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
Stade	422 200 €	364 200 €	-58 000 €	-13,74%

L'essentiel

Evolution des dépenses de la Direction : +30 K€

Construction : +36K€ évolution des prix énergie

Espaces paysagers : +41K€ : dont 35K€ pour l'entretien des zones d'activités

Politique sportive : diminution de la participation à la DSP Centre équestre de La Tourette (basée sur la révision des indices) ; provision 15K€ pour sponsoring, développement du sport et partenariats

Stade : ajustement des crédits hors PPP pour l'entretien du stade après une première année de fonctionnement -50K€

NAUTILIS

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	4 313 649 €	3 561 495 €	3 642 729 €	81 234 €	2,28%
Services gestionnaires					
Construction, ateliers	5 167 €	6 255 €	7 285 €	1 030 €	16,47%
Ressources	845 677 €	61 930 €	83 800 €	21 870 €	35,31%
Communication	4 169 €	7 850 €	16 400 €	8 550 €	108,92%
Nautilus	1 339 470 €	1 312 500 €	1 353 700 €	41 200 €	3,14%
dont Eau	130 754 €	110 000 €	128 000 €	18 000 €	16,36%
Electricité	324 487 €	331 000 €	370 000 €	39 000 €	11,78%
Travaux d'entretien bâtiment	73 985 €	81 000 €	106 000 €	25 000 €	30,86%
Maintenance	404 092 €	357 800 €	329 600 €	-28 200 €	-7,88%
Nettoyage des locaux	246 430 €	250 000 €	235 000 €	-15 000 €	-6,00%
Ressources humaines	2 116 848 €	2 172 960 €	2 181 544 €	8 584 €	0,40%
Recettes	2 153 533 €	1 372 000 €	1 370 000 €	-2 000 €	-0,15%
Dont					
Atténuations de charges	12 689 €	2 000 €	0 €	-2 000 €	-100,00%
Produits et ventes du service	1 341 678 €	1 370 000 €	1 370 000 €	0 €	0,00%
Produits exceptionnels	799 166 €	0 €	0 €	0 €	

Coût de fonctionnement du service	2 160 116 €	2 189 495 €	2 272 729 €	83 234 €	3,80%
--	--------------------	--------------------	--------------------	-----------------	--------------

L'essentiel

Evolution des dépenses de Nautilus : + 81 K€

Ressources (dont assurances et informatique) **+22 K€**

Vue Nautilus : +39 K€ pour l'électricité (incorporation du prix du gaz, auparavant payé par Dalkia dans le cadre du poste maintenance), +18 K€ pour l'eau (recadrage par rapport au CA 2014 et aux factures réellement acquittées en 2015)

Dépenses de communication : 16 K€ transférés au service com° (politique commerciale à développer par Nautilus) ;
Communication : +9 K€

STADE D'ATHLETISME

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	272 004 €	620 400 €	549 143 €	-71 257 €	-11,49%
Services gestionnaires					
Construction	22 296 €	49 200 €	49 560 €	360 €	0,73%
Ressources	1 864 €	200 €	4 400 €	4 200 €	2100,00%
STADE D'ATHLETISME - HORS PPP	11 135 €	102 200 €	51 100 €	-51 100 €	-50,00%
STADE D'ATHLETISME - PPP	157 191 €	320 000 €	312 500 €	-7 500 €	-2,34%
Ressources humaines	75 884 €	147 800 €	130 583 €	-17 217 €	-11,65%
Recettes	23 189 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
Dont					
Subventions emploi d'avenir	23 189 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
Coût de fonctionnement du service	248 815 €	600 400 €	529 143 €	-71 257 €	-11,87%

L'essentiel

Evolution des dépenses de fonctionnement du Stade : - 71 K€

Ajustement des crédits du stade hors PPP après une première année de fonctionnement

OB 2016

Direction de l'Attractivité, de l'Economie, de l'Emploi et de la Culture

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Direction de l'Attractivité, de l'Economie, de l'Emploi et de la Culture	5 734 659 €	5 673 885 €	-60 774 €	-1,06%
Total DA2E	666 000 €	596 000 €	-70 000 €	-10,51%
Dont				
SMPI (Syndicat mixte du pôle Image)	350 044 €	300 000 €	-50 044 €	-14,30%
SMAC (Synd mixte aéroport de Charente)	280 000 €	200 000 €	-80 000 €	-28,57%
Gastronomades	15 000 €	15 000 €	0 €	
Circuit des remparts	15 000 €	40 000 €	25 000 €	166,67%
Festival du Film d'Angoulême (FFA)		25 000 €	25 000 €	
Salon de l'Habitat		10 000 €	10 000 €	
Total Economie	719 700 €	818 000 €	98 300 €	13,66%
Dont				
Charente Développement	5 000 €	0 €	-5 000 €	-100,00%
Développement des circuits courts - Gastronomades		10 000 €	10 000 €	
Auzone - écologie industrielle		20 000 €	20 000 €	
Cluster industrie du futur	40 000 €	30 000 €	-10 000 €	-25,00%
AAP Start up	80 000 €	60 000 €	-20 000 €	-25,00%
Couveuse agricole champs du partage		10 000 €	10 000 €	
Consortium coopérative d'activités culturelles et créatives		20 000 €	20 000 €	
GO&CIE (projet financé)		30 000 €	30 000 €	
Soutien à l'initiative des plateformes et doctorants	10 000 €	35 000 €	25 000 €	250,00%
Soutien CPER (Insect / Numeric)	20 000 €	112 500 €	92 500 €	462,50%
AAP Produits du futur (financement CRDD 100K€)	250 000 €	250 000 €	0 €	
CREALAB	31 697 €	15 000 €	-16 697 €	-52,68%
Total NTIC	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
Dont				
réSeau Public Numérique	18 369 €	0 €	-18 369 €	-100,00%
Total Coopération	84 459 €	42 500 €	-41 959 €	-49,68%

Rappel pour info. (Gestionnaire Direction Ressources) :

Subvention au BA Dév Eco	1 642 208 €	1 353 000 €	-289 208 €	-17,61%
---------------------------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------------

OB 216 - TOURISME

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Tourisme	405 000 €	335 000 €	-70 000 €	-17,28%
Dont				
Accueil plaisanciers, valorisation fleuve Charente	35 000 €	30 000 €	-5 000 €	-14,29%
Aménagement accueil OTPA	30 000 €	0 €	-30 000 €	-100,00%
Subvention OTPA	320 000 €	305 000 €	-15 000 €	-4,69%

L'essentiel

Tourisme : - 25K€ valorisation fleuve Charente et sentiers de randonnées ; OTPA : -15K€ (subv annuelle de fonctionnement) et 30K€ transférés en investissement pour l'aménagement de l'accueil (subvention)

A noter : le sentier des randonnées est reporté en 2017

Rappel pour info. (Gestionnaire Direction Ressources) :

Budget annexe	BP 2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Subvention au BA Camping	90 000 €	167 000 €	77 000 €	85,56%

BA Camping : la subvention sera revue lors de l'affectation du résultat

OB 2016

Direction de l'Attractivité, de l'Economie, de l'Emploi et de la Culture

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Cohésion sociale	611 836 €	568 740 €	-43 096 €	-7,04%
Dont				
Organisation carrefour des quartiers		10 000 €	10 000 €	
CIJ - jeunes initiatives GrandAngoulême		10 000 €	10 000 €	
FJT résidence sociale jeunes	13 566 €	9 500 €	-4 066 €	-29,97%
CCAS Angoulême résidence sociale jeunes taillefer	8 540 €	5 980 €	-2 560 €	-29,98%
OMEGA	250 000 €	250 000 €	0 €	0,00%
GIP Solidarité	84 750 €	0 €	-84 750 €	-100,00%
Banque alimentaire	4 500 €	4 000 €	-500 €	-11,11%
Total Economie sociale et solidaire (ESS)	685 430 €	550 800 €	-134 630 €	-19,64%
Dont				
Subv PLIE	160 000 €	140 000 €	-20 000 €	-12,50%
Animation comité de bassin d'emploi		30 000 €	30 000 €	
Réseau 16 (forum emploi)	1 000 €	15 000 €	14 000 €	1400,00%

L'essentiel

Cohésion sociale : actions nouvelles pour 20K€ ; suppression de la participation au GIP solidarité (reprise SEMEA) : -84K€
ESS : une grande partie de la diminution des crédits est liée à la reprise par le Département de la gestion du FSE (GA ne n'est plus en charge du versement des subventions aux bénéficiaires) ; actions nouvelles : 44K€ animation du comité de bassin d'emploi 30K€ et soutien à Réseau 16 pour l'organisation d'un forum emploi

**OB 2016
CRECHE**

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	1 461 612 €	1 505 404 €	1 507 269 €	1 865 €	0,12%
Services gestionnaires					
Construction	60 371 €	72 014 €	68 687 €	-3 327 €	-4,62%
Ressources (dt informatique, assurances)	9 385 €	9 640 €	10 040 €	400 €	
Crèche	45 706 €	62 000 €	58 000 €	-4 000 €	-6,45%
Ressources humaines	1 346 149 €	1 361 750 €	1 370 542 €	8 792 €	0,65%
Recettes	729 152 €	720 000 €	720 000 €	0 €	0,00%
Dont					
PARENTS	245 475 €	220 000 €	220 000 €	0 €	0,00%
ORGANISMES SOCIAUX	483 677 €	500 000 €	500 000 €	0 €	0,00%
Coût de fonctionnement du service	732 459 €	785 404 €	787 269 €	1 865 €	0,24%

L'essentiel

Evolution des dépenses de la crèche : +2 K€

Construction : -3K€, Crèche : - 4K€ (= correspond à la somme ajoutée en 2015 aux 40 ans de la crèche)

Ressources humaines : +9 K€

OB 216 - CULTURE

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Culture	2 542 234 €	2 742 845 €	200 611 €	7,89%
Total politiques culturelles	1 091 836 €	1 054 787 €	-37 049 €	-3,39%
Dont		à ventiler pour le BP		
Culture en aggro	44 700 €			
Festivals	728 290 €			
Musiques Métisses	136 190 €			
SARL 9ème art + - FIBD	542 600 €	542 600 €	0 €	0,00%
Piano en Valois	20 000 €			
ACAMAC	14 500 €			
Projets culturels (dont)	61 009 €			
FCOL - été actif	30 000 €			
Equipements et structures culturels (dont)	257 837 €			
Marionnettes d'Angoulême	12 000 €			
Pays d'art et d'histoire	123 137 €			
Théâtre - scène nationale	116 700 €			
Total Vue Médiathèque	146 106 €	352 000 €	205 894 €	140,92%
Total Vue Conservatoire	79 180 €	81 550 €	2 370 €	2,99%
Total Vue Ecole d'Arts	9 830 €	11 480 €	1 650 €	16,79%
Subvention d'équilibre au BA Carat	499 000 €	563 200 €	64 200 €	12,87%
Subvention d'équilibre au BA Nef	716 282 €	679 828 €	-36 454 €	-5,09%

MEDIATHEQUE

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	1 439 511 €	1 649 767 €	2 270 716 €	620 949 €	37,64%
Services gestionnaires					
Construction	63 553 €	159 574 €	171 425 €	11 851 €	7,43%
Espaces paysagers			5 300 €		
DSI	50 326 €	65 500 €	80 000 €	14 500 €	22,14%
Communication	12 336 €	32 000 €	30 000 €	-2 000 €	-6,25%
Médiathèque	72 629 €	146 106 €	352 000 €	205 894 €	140,92%
Administration générale, Conseil juridique, Commande publique	6 594 €	27 100 €	43 800 €	16 700 €	61,62%
Ressources humaines	1 206 963 €	1 242 300 €	1 559 740 €	317 440 €	25,55%
Recettes	211 256 €	11 000 €	11 000 €	0 €	0,00%
Dont					
Dotations et participations	13 024 €	11 000 €	11 000 €	0 €	0,00%
Coût de fonctionnement du service	1 228 255 €	1 638 767 €	2 259 716 €	620 949 €	37,89%

L'essentiel

Evolution des dépenses de la Médiathèque : +621K€ - Les crédits 2016 sont supérieurs à l'objectif de 2 078M€

DSI : +15K€

Médiathèque : +176K€

Ressources humaines : +317K€

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	3 574 970 €	3 707 382 €	3 575 837 €	-131 545 €	-3,55%
Services gestionnaires					
Construction	86 907 €	121 326 €	99 649 €	-21 677 €	-17,87%
Communication	725 €	3 650 €	3 300 €	-350 €	-9,59%
Conservatoire	74 211 €	74 030 €	73 400 €	-630 €	-0,85%
Ressources humaines	3 343 903 €	3 387 650 €	3 315 862 €	-71 788 €	-2,12%
Recettes	359 523 €	246 900 €	319 768 €	72 868 €	29,51%
Dont					
Atténuations de charges	14 717 €	3 000 €	0 €	-3 000 €	-100,00%
Produits et ventes du service	275 494 €	208 400 €	289 268 €	80 868 €	38,80%
Dotations et participations	66 245 €	35 500 €	30 500 €	-5 000 €	-14,08%
Produits exceptionnels	3 067 €	0 €	0 €	0 €	
Coût de fonctionnement du service	3 215 447 €	3 460 482 €	3 256 069 €	-204 413 €	-5,91%

L'essentiel

Evolution des dépenses du Conservatoire : - 131 K€

Construction : -22K€

Ressources humaines : -72K€

ECOLE D'ARTS

	CA 2014	2015	OB 2016	Evolution 2015/2016	%
Dépenses	510 662 €	559 303 €	486 376 €	-72 927 €	-13,04%
Services gestionnaires					
Construction	46 765 €	33 478 €	35 518 €	2 040 €	6,09%
Communication	462 €	2 600 €	950 €	-1 650 €	-63,46%
Ecole d'arts	11 537 €	9 830 €	11 480 €	1 650 €	16,79%
Ressources humaines	439 099 €	498 700 €	423 833 €	-74 867 €	-15,01%
Recettes	90 328 €	83 000 €	83 000 €	0 €	0,00%
Dont					
Produits du service	64 911 €	83 000 €	83 000 €	0 €	0,00%
Coût de fonctionnement du service	420 334 €	476 303 €	403 376 €	-72 927 €	-15,31%

L'essentiel

Evolution des dépenses de la Direction : -73K€

Ressources humaines : -75K€

OB 2016
Direction de l'Aménagement, de la Mobilité et du Développement Durable

Service	TOTAL		Evolution 2015/2016	%
	2015	OB 2016		
Total Direction de l'Aménagement, de la Mobilité et du Développement Durable	449 782 €	299 695 €	-150 087 €	-33,37%
Déplacements urbains	231 100 €	81 000 €	-150 100 €	-64,95%
Développement durable	108 315 €	103 995 €	-4 320 €	-3,99%
Dont				
Sensibilisations	15 100 €	24 000 €	8 900 €	58,94%
Services extérieurs, contrat de prestation de service	48 110 €	16 700 €	-31 410 €	-65,29%
Agenda 21		20 645 €	20 645 €	
Habitat	105 367 €	111 100 €	5 733 €	5,44%
Dont				
PACT ARIM (pass accession et adaptation logements pour personnes âgées)	62 286 €	76 000 €	13 714 €	22,02%
PLUI	0 €	3 000 €	3 000 €	
ADS	5 000 €	600 €	-4 400 €	

L'essentiel

Evolution des dépenses de la Direction : -150K€, soit -33%

Déplacements urbains : suspension du service autopartage (167K€) ont été maintenus 23 Ke pour la maintenance l'énergie et l'entretien des bornes; 20K€ transférés au service communication pour le PEM

Développement durable : 104K€, dont agenda 21 20K€ et montée en puissance des actions de sensibilisation (+9K€)

Annexe 2 : Principaux budgets annexes
--

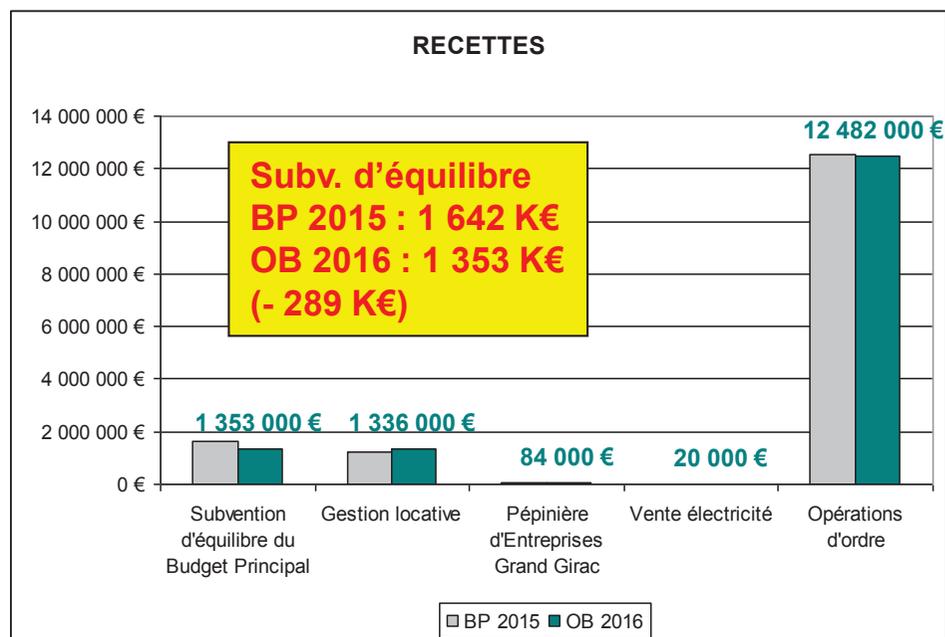
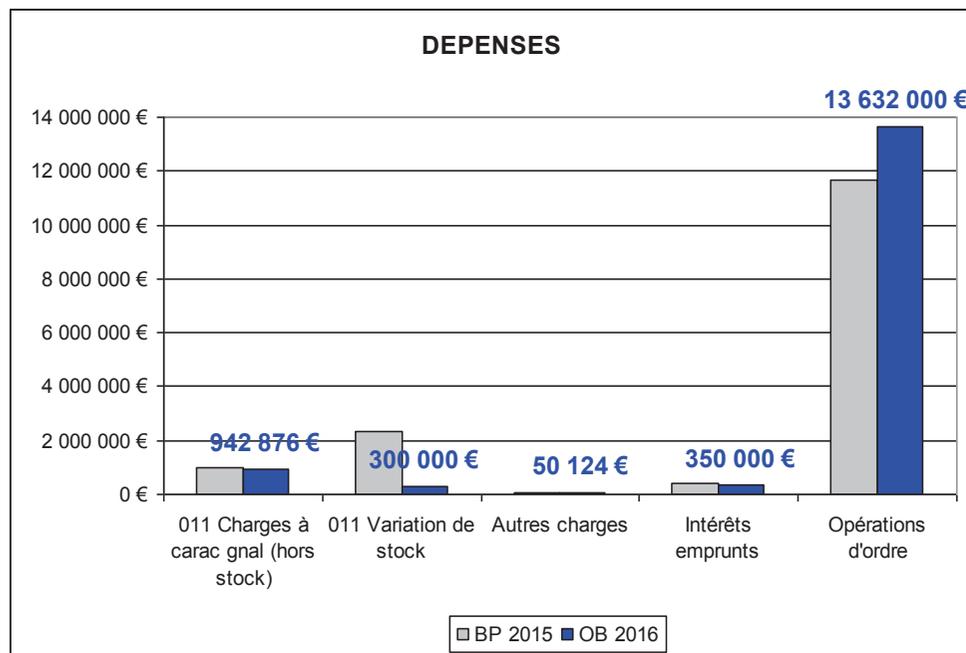
Les budgets Déchets végétaux et Assainissement non collectif ne font pas l'objet d'une présentation détaillée

1. Budget annexe Développement économique
2. Budget annexe Camping
3. Budget annexe Transports
4. Budget annexe Déchets ménagers
5. Budget annexe Assainissement
6. Budget annexe Eau potable
7. Budget annexe La Nef
8. Budget annexe Espace Carat

BUDGETS ANNEXES OB 2016

OB 2016 - BA Développement Économique : 30,6 M€

Exploitation : 15,28 M€ (15,49 M€ au BP 2015)



Investissement : 15,3 M€

- **dont équipements :** **1 271 K€**
 - AP Technoparc (4,3 M€) 350 K€
 - Travaux 811 K€
 - Acquisitions 60 K€
 - Etudes 50 K€
- **Cautions** **35 K€**
- **Rbt capital** **1 450 K€**
- *Variation stock (Op° d'ordre pour stock final)* **300 K€**
- *Stock (Op° d'ordre – part stock initial dans final)* **12 000 K€**
- *Opérations d'ordre (op° patrimoniale/amort.)* **242 K€**

En recettes

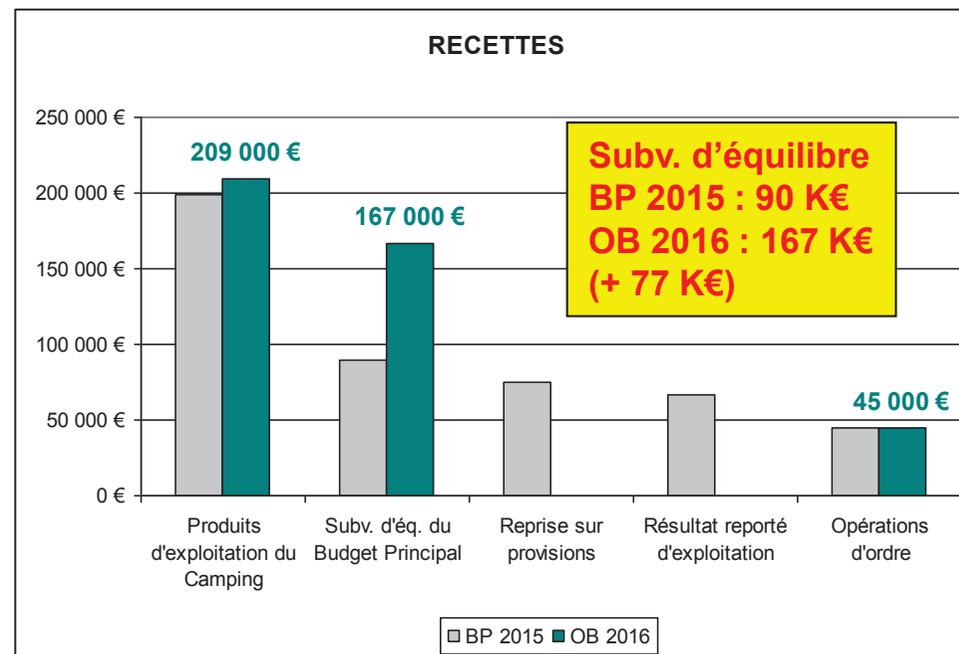
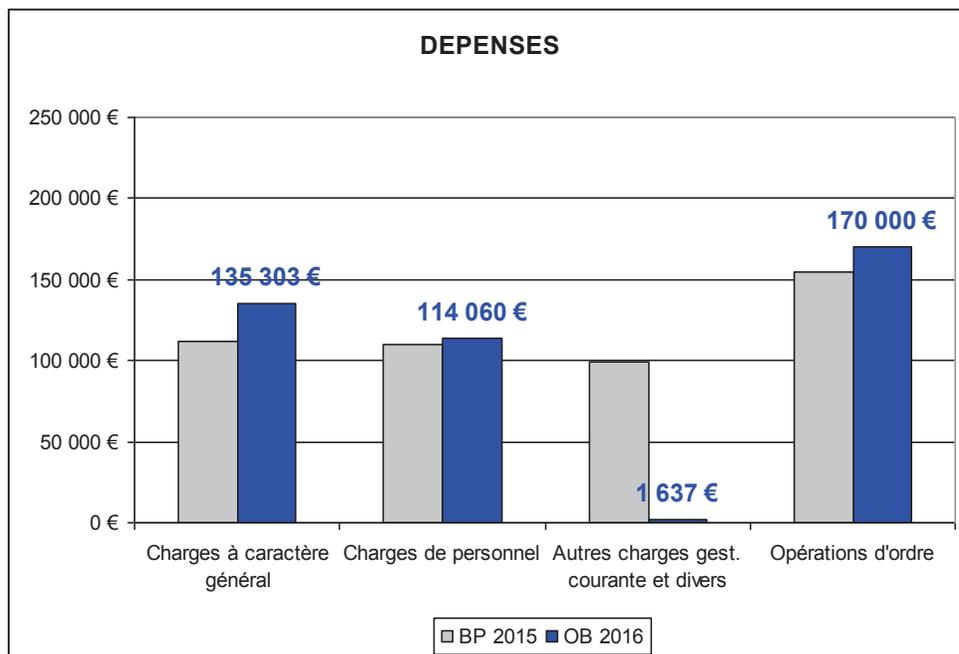
- Emprunt **1 571 K€**
- Rbt cautions **35 K€**
- Stock initial (op° d'ordre)* **12 000 K€**
- Autres Op°s d'ordre* **1 692 K€** (virt/amort/op° ptrim.)

Autofinancement

- | | |
|--|-------------|
| + Amortissement Dépenses | + 1 000 K€ |
| - Amortissement Recette | - 182 K€ |
| + Virement complémentaire obligatoire | + 632 K€ |
| - Rbt du capital | - 1 450 K€ |
| Total (pas d'autofinancement net) | - K€ |

OB 2016 - BA Camping : 608 K€

Exploitation : 422 K€ (476 K€ au BP 2015)



Investissement : 186 K€

- **dont équipements :** **125 K€**
- Acquisition de matériels 47 K€
- Travaux 78 K€
- **Consignes** **1 K€**
- *Opérations d'ordre (dt amort. 45 K€)* **60 K€**

En recettes

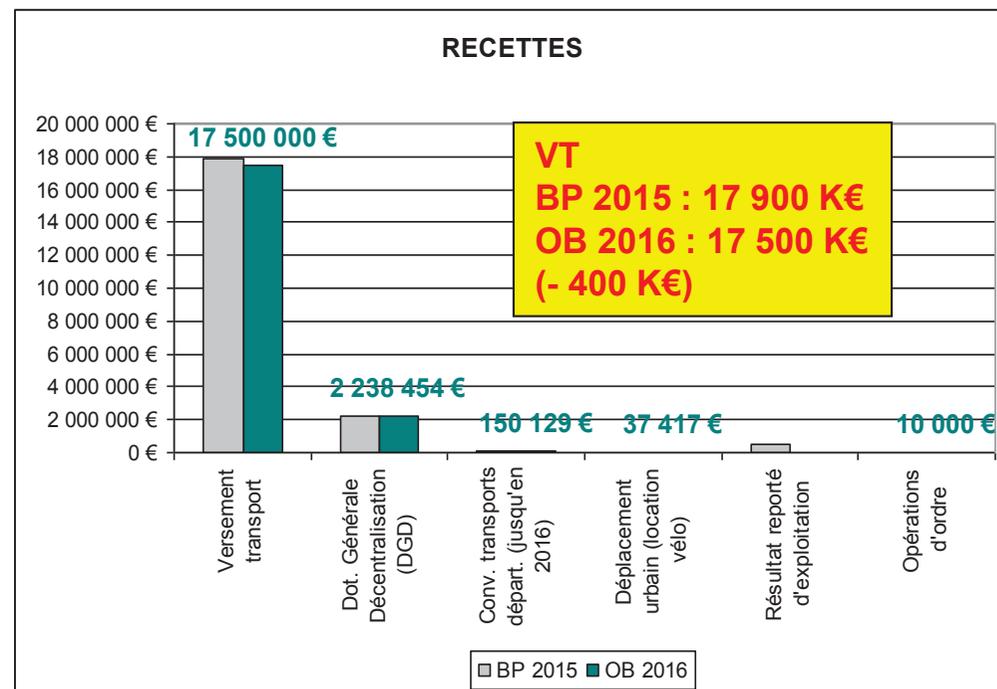
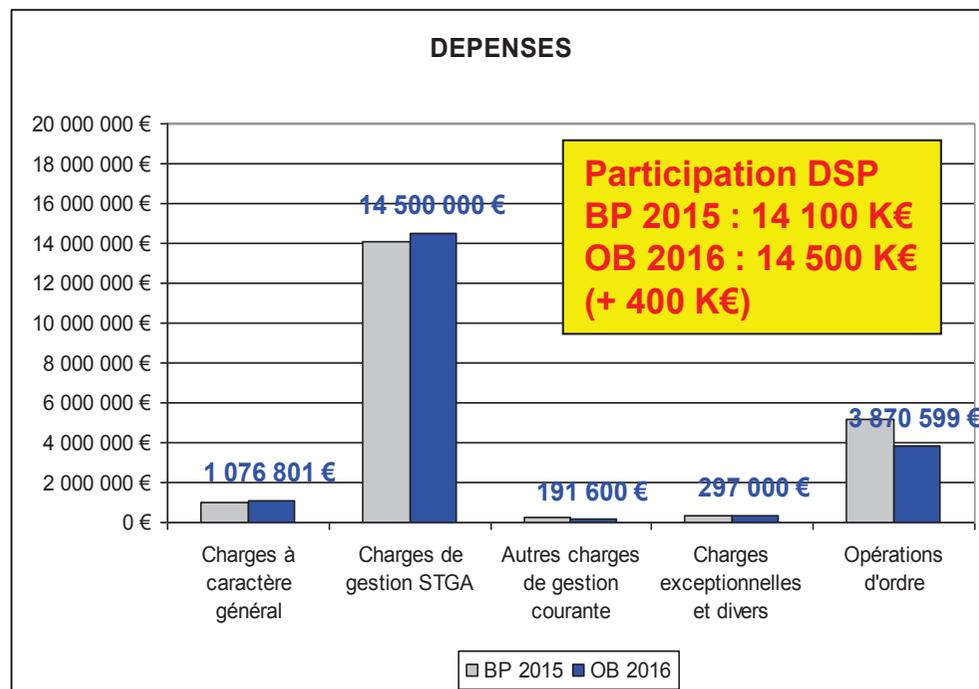
Consignes **1 K€**
Opérations d'ordre (dt 170 K€ amort.) **185 K€**

Autofinancement

+ Amortissement Dépenses	+ 170 K€
- Amortissement Recette	- 45 K€
Total (Solde amortissements finance les dépenses d'équipement)	125 K€

OB 2016 - BA Transports en Commun : 29,04 M€

Exploitation : 19,94 M€ (20,82 M€ au BP 2015)



Investissement : 9,1 M€

- **dont équipements : 8 056 K€**
- AP Restructuration réseau 5 384 K€
- AP Maison des mobilités 162 K€
- Nouvelles mobilités 140 K€
- Dotations annuelles 2 370 K€
- *Opérations d'ordre (dt op° patrim.) 1 025 K€*

En recettes :

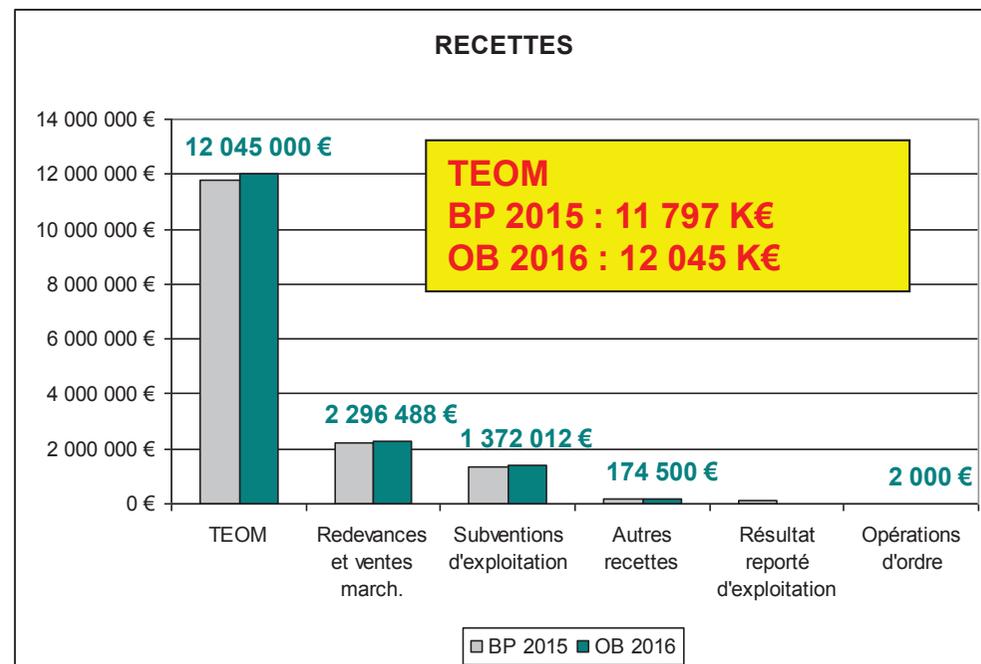
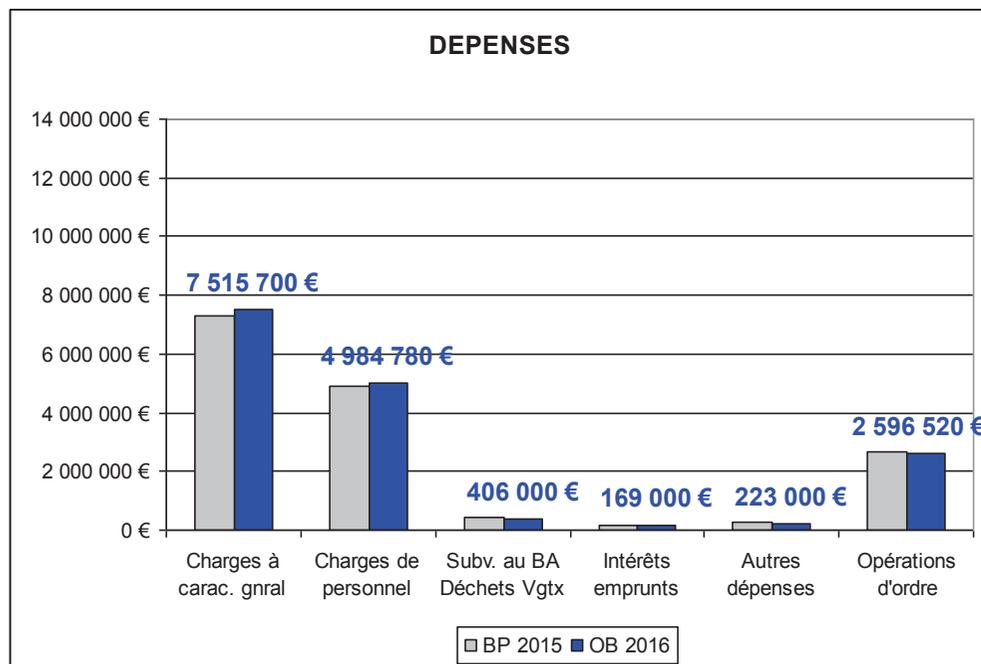
Emprunt	3 690 K€
Récupération TVA	505 K€
<i>Opérations d'ordre (amort./virt.)</i>	3 871 K€
<i>Opérations d'ordre (op° patrim.)</i>	1 015 K€

Autofinancement

+ Amortissement Dépenses	+ 1 600 K€
- Amortissement Recette	- 10 K€
+ Virement	+ 2 271 K€
Total (Autofinancement net)	3 861 K€

OB 2016 - BA Déchets Ménagers : 20,54 M€

Fonctionnement : 15,90 M€ (15,67 M€ au BP 2015)



Investissement : 4,65 M€

- **dont équipements :** **3 517 K€**
- Déchetterie Brébonzat (AP 3,5 M€) 476 K€
- Centre de tri (AP 4,6 M€) 300 K€
- Colonnes enterrées (AP 3 M€) 300 K€
- Centre pour sacs noirs 80 K€
- Acquisitions 940 K€
- Travaux 402 K€
- Logiciels 114 K€
- **Rbt capital** **919 K€**
- *Opérations d'ordre* **212 K€**

En recettes

- Emprunt **1 374 K€**
- Récupération TVA **467 K€**
- Opérations d'ordre* **2 807 K€**

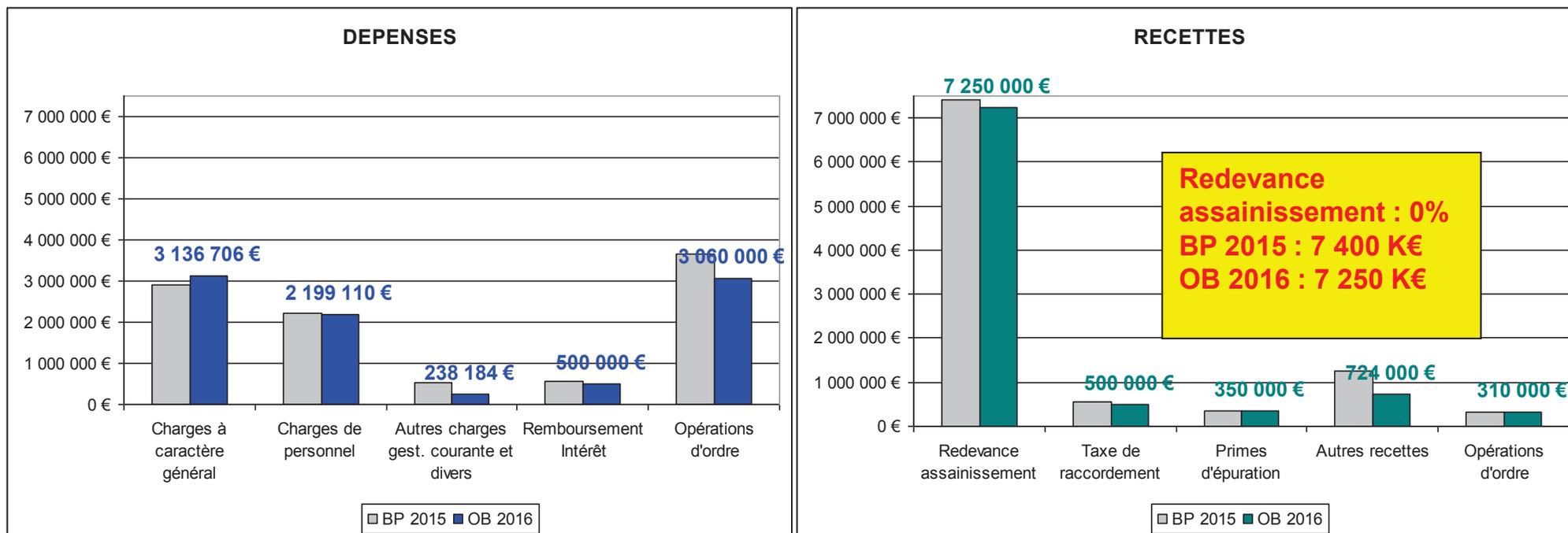
**Emprunt CDC
pour le centre de
tri : 2,15M€**

Autofinancement

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| + Amortissement Dépenses | + 1 800 K€ |
| - Amortissement Recette | - 2 K€ |
| + Virement | + 797 K€ |
| - Rbt du capital | - 919 K€ |
| Total (Autofinancement net) | 1 676 K€ |

OB 2016 - BA Assainissement : 15,63 M€

Exploitation : 9,13 M€ (9,86 M€ au BP 2015)



Investissement : 6,50 M€

• dont équipements :	4 491 K€
Délestage station Gond Pontouvre (AP 4,2 M€)	700 K€
Acquisitions	912 K€
Travaux	2 821 K€
Logiciels	27 K€
Etudes	30 K€
• Remboursement capital	1 400 K€
• Opérations d'ordre	610 K€

En recettes

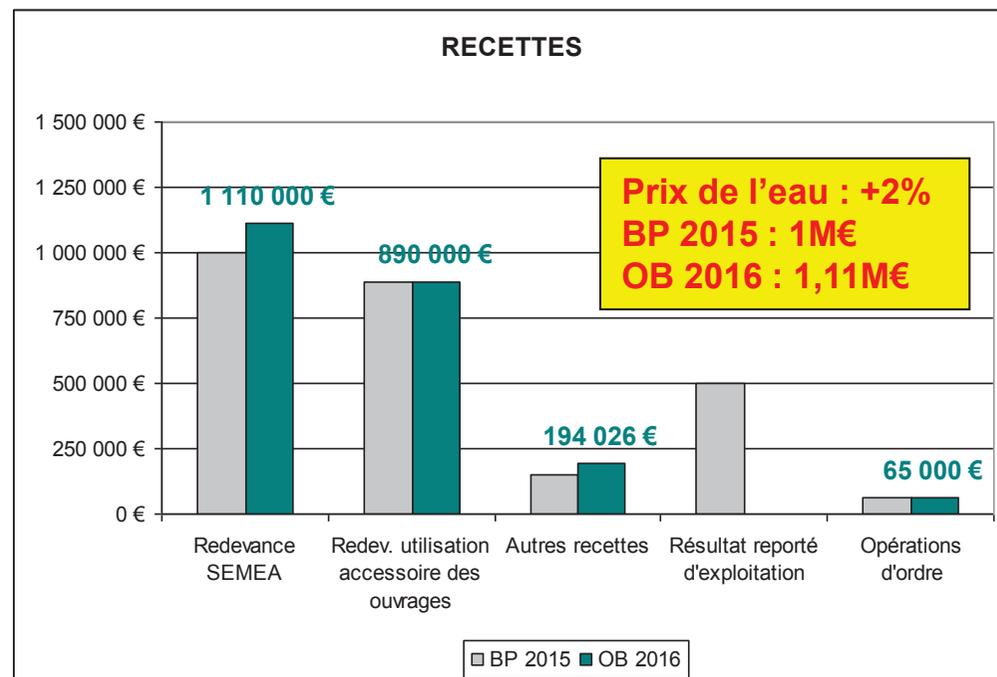
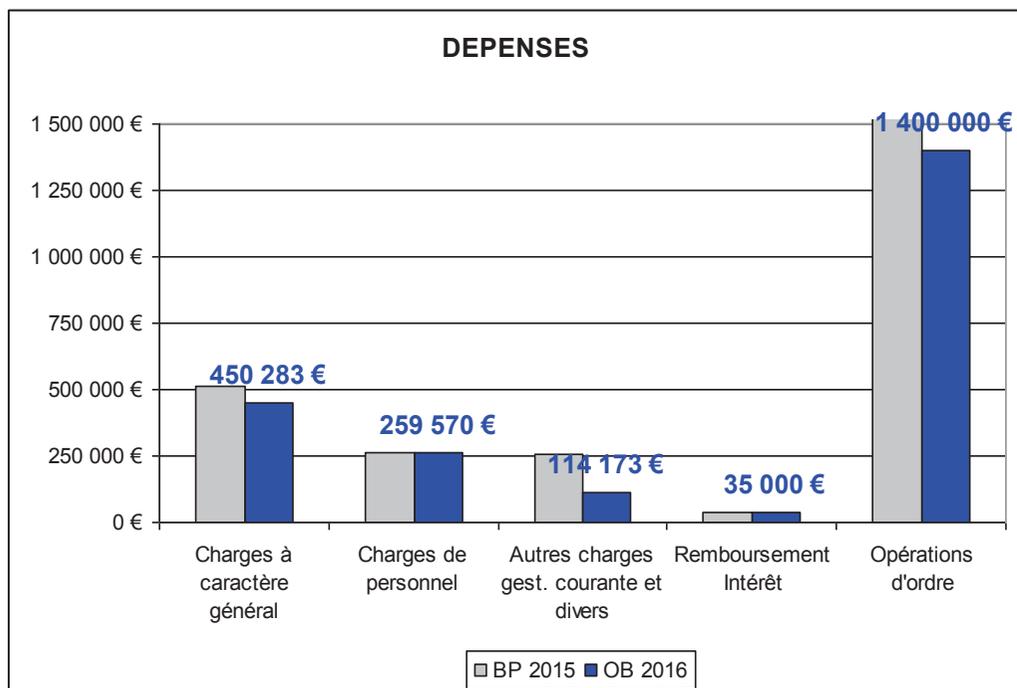
Emprunt	3 141 K€
Opérations d'ordre	3 360 K€

Autofinancement

+ Travaux en régie	- 70 K€
+ Amortissement Dépenses	+ 2 200 K€
- Amortissement Recette	- 240 K€
+ Virement	+ 860 K€
- Rbt du capital	- 1 400 K€
Total (Autofinancement net)	1 350 K€

OB 2016 - BA Eau Potable : 5,78 M€

Exploitation : 2,26 M€ (2,6 M€ au BP 2015)



Investissement : 3,52 M€

- dont équipements : **2 905 K€**
- Usine de Touvre (AP 19,5 M€) **1 500 K€**
- Travaux **1 295 K€**
- Acquisitions **6 K€**
- Frais d'insertion **9 K€**
- Remboursement capital **95 K€**
- Opérations d'ordre **615 K€**

En recettes

Subv. État RN 141	332 K€
Récupération TVA	440 K€
Emprunt	798 K€
Opérations d'ordre	1 950 K€

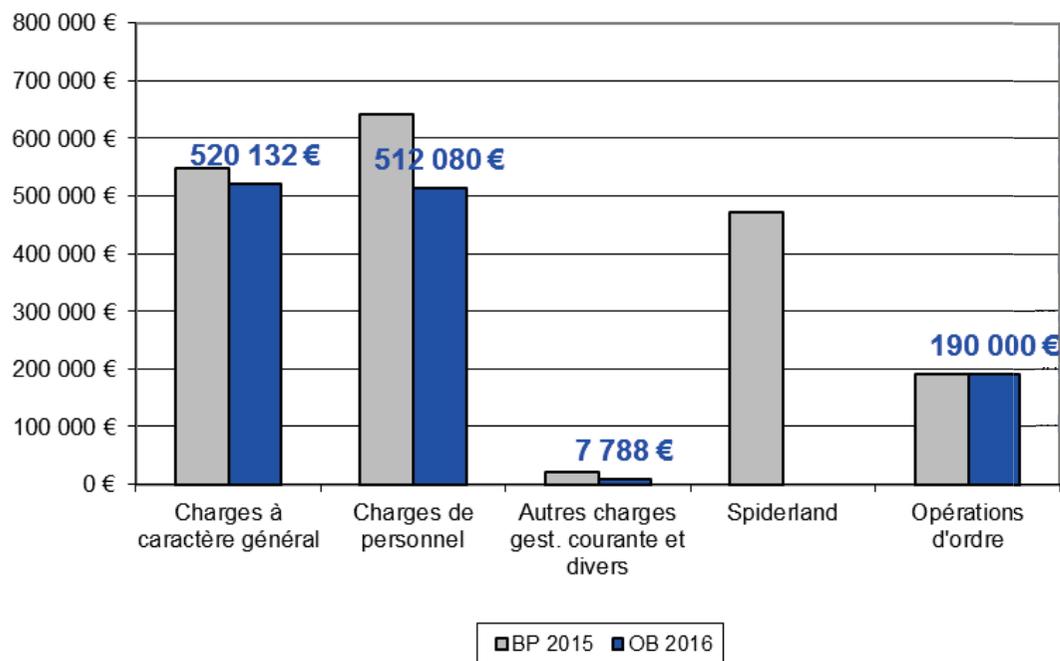
Autofinancement

+ Amortissement Dépenses	+ 1 100 K€
- Amortissement Recette	- 65 K€
+ Virement	+ 300 K€
- Rbt du capital	- 95 K€
Total (Autofinancement net)	1 240 K€

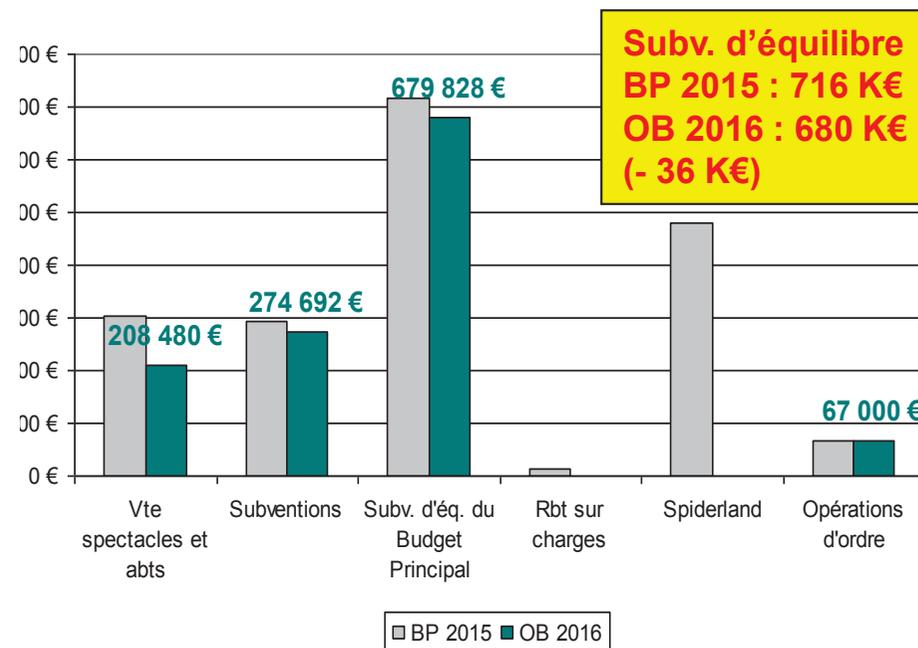
OB 2016 - BA La Nef : 1,42 M€

Exploitation : 1,23 M€ (1,87 M€ au BP 2015)

DEPENSES



RECETTES



Investissement : 192 K€

- **dont équipements :** **123 K€**
- Acquisition de matériels, véhicule utilitaire et logiciels 63 K€
- Travaux 60 K€
- **Consignes** **2 K€**
- **Opérations d'ordre (amortisst)** **67 K€**

En recettes

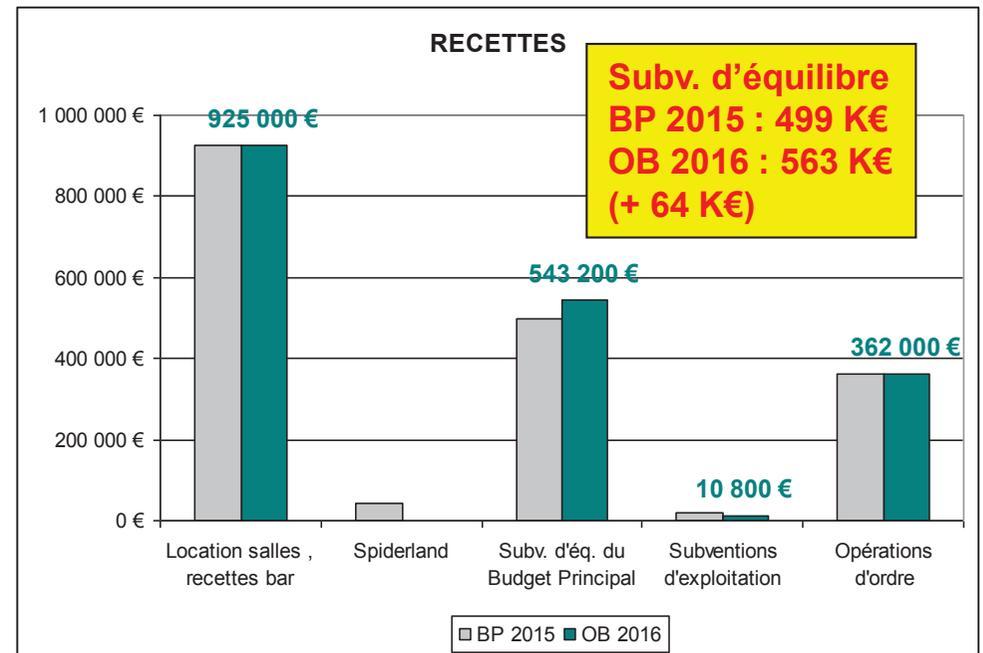
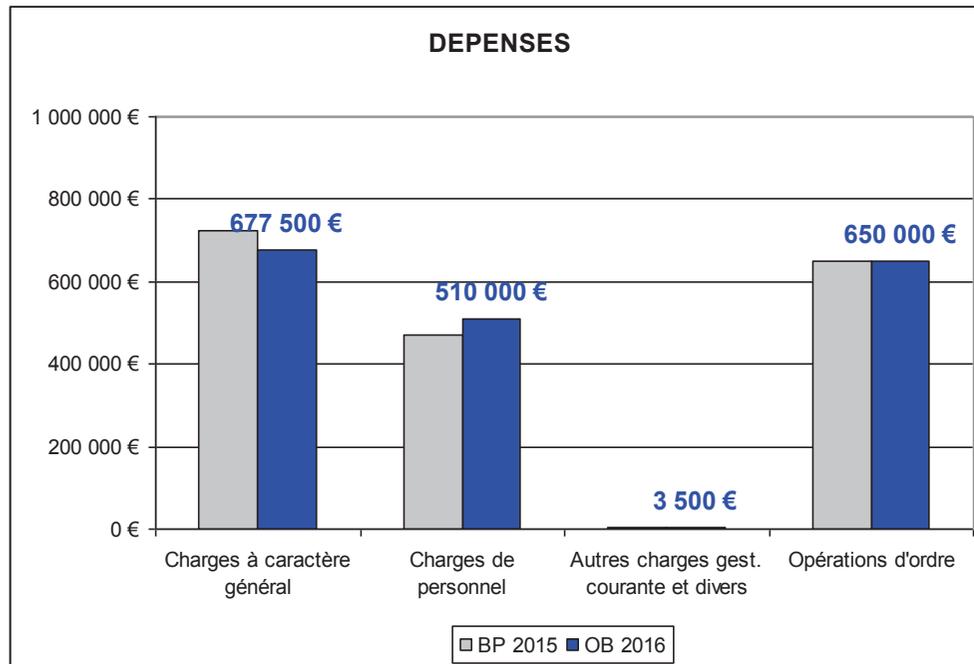
Consignes **2 K€**
 Op° d'ordre (amortisst) **190 K€**

Autofinancement

+ Amortissement Dépenses	+ 190 K€
- Amortissement Recette	- 67 K€
Total (Autofinancement pour financer les dépenses d'investissement :)	123 K€

OB 2016 - BA Carat : 2,52 M€

Exploitation : 1,86 M€ (1,85 M€ au BP 2015)



Investissement : 662 K€

- **dont équipements :** **288 K€**
- Acquisition de matériels 40 K€
- Travaux 248 K€
- **Consignes** **10 K€**
- **Opérations d'ordre (amortisst)** **362 K€**
- **Op° ordre patrimoniales avances Trvx** **2K€**

En recettes

- Consignes **10 K€**
- Opérations d'ordre (amort) **650 K€**
- Op° ordre patrim avances Trvx **2 K€**

Autofinancement

- + Amortissement Dépenses + 650 K€
- Amortissement Recette - 362 K€

Total (Autofinancement pour financer les dépenses d'investissement :) **288 K€**